

L'utilisation des enfants dans les conflits armés en Afrique centrale



Manuel pour l'évaluation rapide

préparé par FAFO Institute for Applied International Studies pour le
BIT-IPEC, Programme régional pour la prévention et la réinsertion des enfants
utilisés dans les conflits armés en Afrique centrale

Mai 2002



Bureau international du Travail

L'utilisation des enfants dans les conflits armés en Afrique centrale

Manuel pour l'évaluation rapide

préparé par FAFO Institute for Applied International Studies pour le
BIT-IPEC, Programme régional pour la prévention et la réinsertion des
enfants utilisés dans les conflits armés en Afrique centrale

Mai 2002



Bureau international du Travail

Copyright © Organisation internationale du Travail 2002

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN 92-2-213116-9

Première édition 2002

Photos de couverture: BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Des catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement à la même adresse.

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Préface

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) du Bureau international du Travail consacre une part importante de ses efforts à la lutte contre l'utilisation des enfants dans les conflits armés. Au cours des dernières années, la législation internationale s'est considérablement renforcée en vue de prévenir et de mettre un terme à cette situation intolérable. En particulier, la Convention n° 182 (1999) de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants demande qu'une action immédiate soit entreprise pour interdire et éliminer le "*recrutement forcé ou obligatoire*" des enfants de moins de 18 ans en vue de leur utilisation dans des conflits armés.

Or, on estime à près de 120 000 le nombre d'enfants âgés de 7 à 18 ans participant actuellement à un conflit armé sur le continent africain. Ils servent de porteurs, messagers, espions ou combattants armés. Les filles sont particulièrement vulnérables; elles sont enlevées pour servir d'esclaves sexuelles ou pour combattre sur le front. Ces enfants endurent de graves souffrances physiques et psychologiques. La région des Grands Lacs est particulièrement touchée par ce phénomène.

Grâce au concours financier du Ministère du Travail des Etats-Unis d'Amérique, l'IPEC, en collaboration avec le Programme du BIT sur la réponse aux crises et la reconstruction, a ainsi lancé en octobre 2001 un programme intitulé « *Programme régional pour la prévention et la réinsertion des enfants participant à des conflits armés en Afrique centrale* ». Quatre pays de la région y participent, à savoir le Burundi, le Rwanda, la République Démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo.

La compréhension du contexte étant préliminaire à l'action, la phase préparatoire de ce programme prévoit la réalisation d'une série d'enquêtes d'évaluation rapide dans chaque pays en vue d'établir des stratégies d'intervention efficaces. Les enquêtes ont pour but, entre autres, d'analyser les causes et les mécanismes du recrutement, la vie quotidienne des enfants dans les groupes armés, les circonstances de leur relâche et leurs perspectives de réintégration.

Il était nécessaire de développer des outils d'enquête adaptés à la situation particulière des enfants soldats, qui est un groupe particulièrement difficile à approcher. Cette tâche a été confiée à l'institut norvégien Fafo. Ce manuel est le résultat de leurs travaux et présente les enjeux d'une telle recherche, clarifie les concepts et propose une méthode d'investigation inédite et rigoureuse.

D'autres documents seront produits dans le cadre du programme. La publication des résultats des enquêtes dans un rapport de synthèse sous-régionale contribuera notamment à faire avancer la connaissance sur le sujet dans la région. La deuxième phase du programme visera la mise en place des interventions concrètes à partir de ces résultats.

Bien qu'il ait été spécifiquement conçu pour mener des enquêtes d'évaluation rapide en Afrique centrale, ce manuel saura néanmoins intéresser les chercheurs d'autres régions.

Frans Röselaers,
Directeur,
Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

**L'utilisation des enfants dans les conflits
armés en Afrique centrale**

Manuel pour l'évaluation rapide

Remerciements

Ce manuel a été préparé par Christophe Gironde, Pål Sletten, Tone Sommerfelt et Jon Pedersen de FAFO, Institute for Applied International Studies, sous la supervision de Laetitia Dumas avec la collaboration de Katia Pilati. Il a été produit dans le cadre du *Programme régional pour la prévention et la réinsertion des enfants participant à des conflits armés en Afrique centrale*, financé par le département du travail des Etats-Unis (USDOL).

L'IPEC souhaite remercier le programme IFP/Crisis du BIT, l'équipe multidisciplinaire de l'OIT à Yaoundé ainsi que le Bureau de zone de l'OIT à Kinshasa pour leur précieuse contribution.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à :

IPEC Programme international pour l'abolition du travail des enfants
Bureau international du Travail (BIT)
CH – 1211 Genève 22
Suisse
Tél. : ++41-22-7998181
Fax : ++41-22-7998771
e-mail : ipec@ilo.org
Site internet: <http://www.ilo.org/public/english/standards/ipec/index.htm>

FAFO, Institute for Applied International Studies
P.O. BOX 2947 Tøyen
N-0608 Oslo
Tél.: ++47 22 08 86 00
Fax: ++47 22 088700
Site internet: <http://www.faf.no>

Table des Matières

1. INTRODUCTION.....	1
La situation.....	2
Objectifs de l'évaluation rapide	3
Produits : rapports pays et rapport de synthèse.....	3
Difficultés et spécificités méthodologiques	4
2. RECHERCHE ET PROTECTION DE L'ENFANT	7
Considérations éthiques relatives à la recherche avec des enfants	7
Considérations éthiques relatives à la recherche avec les adultes.....	9
Considérations éthiques à l'adresse des chercheurs et des autres personnes participant au travail de terrain	9
3. STRUCTURE DE L'ETUDE.....	11
Définitions	11
L'histoire de l'enfant et de son engagement dans un conflit armé	12
Les personnes enquêtées ou "répondants"	13
Combiner différents types d'informations.....	14
4. LA PREPARATION DE L'ETUDE	17
Identifier les acteurs institutionnels avec lesquels coopérer.....	17
La sélection et la formation du personnel de recherche.....	17
L'inventaire de l'information existante.....	18
Avant le travail de terrain	18
5. L'EVALUATION A PARTIR DES QUESTIONNAIRES	21
Les questions posées	21
Le Manuel pour l'Administration des Questionnaires (MAQ).....	24

L'entrée des données et le traitement des données	24
6. L'EVALUATION QUALITATIVE	31
Les outils et leur utilisation.....	31
Les études de cas	32
Les sujets des entretiens semi-structurés (individuels et de groupe)	34
Le Manuel de Conduite des Entretiens	40
L'enregistrement et la restitution de l'information.....	40
7. LA SELECTION DES REpondants.....	41
Les stratégies de sélection des répondants	41
Exemples de critères de sélection	41
8. LES RAPPORTS	45
Le contenu des rapports pays.....	45
Le contenu du rapport de synthèse sous-régionale	46
9. BIBLIOGRAPHIE.....	49
10. ANNEXES	51
Annexe 1 : Liste des Acronymes.....	51
Annexe 2 : Liste des acteurs institutionnels	52
Annexe 3 : Liste des documents fournis aux consultants nationaux.....	53

1. Introduction

Ce document est un manuel pour l'évaluation rapide (*Rapid Assessment*) de l'utilisation des enfants dans les conflits armés au Burundi, en République du Congo, en République Démocratique du Congo (RDC) et au Rwanda. L'évaluation rapide porte sur les causes du phénomène, les mécanismes du recrutement, le vécu des enfants engagés dans les groupes armés, et, le cas échéant, les conditions de leur relâche et de leur retour à la vie civile.

L'évaluation rapide s'inscrit dans la phase préparatoire du « *Programme régional pour la prévention et la réinsertion des enfants participant à des conflits armés en Afrique centrale* », mis en œuvre par l'IPEC (Programme international pour l'abolition du travail des enfants du BIT) en collaboration avec IFP/Crisis (Programme focal du BIT sur la réponse aux crises et la reconstruction)¹. Elle a pour objectif la collecte et l'analyse d'informations nécessaires à l'identification d'une stratégie d'action concertée.

Le manuel de recherche est destiné aux personnes qui réaliseront l'étude d'évaluation rapide à savoir les consultants-chercheurs nationaux et les enquêteurs de terrain.

Le présent manuel a été élaboré à partir :

- des outils développés par Fafo pour la collecte et l'analyse des données sur les enfants en situation de conflit et dans les zones sinistrées² ;
- du manuel préparé par le BIT et l'UNICEF pour l'évaluation rapide du travail des enfants³ ;
- des résultats des tests des questionnaires, effectués en RDC et en République du Congo lors d'une mission conjointe BIT/Fafo en novembre 2001.

Le manuel décrit la structure et le contenu de l'évaluation rapide, les instructions à suivre par les enquêteurs et les autres personnes (consultant-chercheur) prenant part à l'étude et la méthodologie adoptée.

Trois documents accompagnent le Manuel de Recherche :

- un jeu de 6 questionnaires à l'adresse des enfants et des parents ;
- un Manuel d'Administration des Questionnaires (MAQ) ;
- un Manuel pour la Conduite des Entretiens semi-structurés auprès des différentes catégories de répondants.

¹ Depuis 1992, l'IPEC fournit une assistance technique directe afin de prévenir et éliminer progressivement le travail des enfants en donnant priorité aux pires formes du travail.

² Fafo (1999), *Assessing and monitoring the development of children's situation in conflict and disaster areas - Tailoring the Fafo Rapid Living Conditions Appraisal*.

³ BIT/UNICEF (2000), *Investigating Child Labour – Guidelines for Rapid Assessment*.

Tous ces documents n'ont pas été publiés mais sont disponibles sur demande auprès du BIT-IPEC et de Fafo.

La situation

L'attention de la communauté internationale s'est portée depuis quelques années sur les "enfants soldats", ce dont attestent d'une part la multiplication d'instruments juridiques sur la situation de ces enfants (conventions internationales, protocoles, chartes, résolutions), d'autre part le développement de programmes ayant pour bénéficiaires les enfants ayant participé à des conflits armés. La collecte d'informations sur l'engagement des enfants dans des groupes et conflits armés et leur relâche va de pair avec ces initiatives.

L'utilisation des enfants dans des conflits armés concernerait 120 000 enfants âgés de 7 à 18 ans sur le continent africain. Au cours de la décennie 1990, qui a vu de nombreux conflits ravivés ou éclater en Afrique centrale, l'utilisation d'enfants s'est certainement accrue. Ils se compteraient par milliers en Afrique centrale : 8 000 à 10 000 actuellement au Burundi et jusqu'à 14 000 selon certaines sources, plus de 6 000 en République du Congo⁴; ils seraient plus de 20 000 à avoir pris part aux hostilités en RDC depuis 1996-97, et le même nombre est avancé pour les combats au Rwanda⁵. En outre, diverses sources attestent de la poursuite du recrutement⁶.

La connaissance dont on dispose sur la participation des enfants à des conflits armés s'est certainement accrue et l'effort de systématisation de ces informations doit être mentionné. Toutefois, les informations telles que les répertoires des pays, des conflits ou groupes armés dans lesquels sont engagés des enfants, ou encore les nombreux récits d'enfants comme les témoignages d'autres acteurs impliqués, présentent un certain nombre de limites. D'abord, le chiffrage du phénomène apparaît très incertain, incertitude qui renvoie, entre autres, aux définitions et aux concepts retenus (voir ci-après)⁷. Par ailleurs, les concepts auxquels on recourt pour rendre compte de la "participation" des enfants sont parfois des catégories exclusives l'une de l'autre - recrutement volontaire / recrutement forcé – qui ne rendent pas compte des situations intermédiaires, ni de la complexité des contraintes et opportunités réelles ou perçues par les enfants. Des chercheurs ont par ailleurs attiré l'attention sur la perception parfois erronée de la place des enfants dans les processus sociaux, économiques et culturels en Afrique ou des conflits et de la violence juvénile en général⁸.

⁴ The Coalition to Stop the Use of Child Soldiers (2001), *Global report 2001*.

⁵ Idem.

⁶ Child Soldier's Coalition, *Newsletter*, December 2001.

⁷ R. Brett and M. McCallin (1998), *Children: the Invisible Soldiers*, Rädda Barnen (Save the Children Sweden) ; Pedersen J. and al. (2001), What should we know about children in conflict, and how should we go about knowing it ?, paper presented at the Conference Filling Knowledge Gaps – a Research Agenda on the Impact of Armed Conflict on Children, Florence, Istituto degli Innocenti, 2-4 July 2001.

⁸ De Boeck F. et Honwana A., "Faire et défaire la société: enfants, jeunes et politique en Afrique", *Politique Africa*, N° 80, Décembre 2000, pp. 5-11.

Objectifs de l'évaluation rapide

L'évaluation rapide vise à fournir l'information nécessaire à l'identification d'une stratégie d'action qui sera mise en œuvre lors de la deuxième phase du Programme régional de l'IPEC pour la prévention et la réinsertion des enfants utilisés dans des conflits armés en Afrique centrale.

Il s'agit d'analyser :

- les causes de l'utilisation des enfants dans les conflits armés ;
- les différentes facettes du phénomène : modes de recrutement, tâches des enfants, vie quotidienne dans les groupes armés ;
- les circonstances de la relâche des enfants ;
- leur condition sociale et économique actuelle ;
- leurs perspectives d'avenir.

L'évaluation rapide comprend également le recensement des acteurs et programmes d'assistance existant au bénéfice des enfants soldats ou ex-enfants soldats, et de leurs résultats en matière de prévention et de réinsertion.

La méthode retenue pour ce type d'évaluation ne permet pas l'obtention de données quantitatives, dans la mesure où l'échantillon sélectionné n'est pas représentatif des caractéristiques de l'ensemble d'une population (dans ce cas de l'ensemble des enfants soldats). En revanche, cette méthode est tout à fait adaptée lorsqu'on veut avoir des données statistiques qualitatives rigoureuses et significatives. C'est le cas si :

- l'analyse est correctement spécifiée, c'est-à-dire quand toutes les variables pertinentes ont été incluses dans l'analyse;
- les données montrent la corrélation entre les principales variables, quel que soit l'échantillon pris en considération.

Enfin, il est important de souligner que ce document ne constitue pas un manuel pour mener une étude psychologique des effets de la participation des enfants aux conflits armés. Ce manuel ne contient pas non plus d'instructions pour mener une évaluation des programmes existant d'assistance aux enfants utilisés dans les conflits armés ou démobilisés.

Produits : rapports pays et rapport de synthèse

L'évaluation rapide sera matérialisée sous la forme de 5 rapports pays et d'un rapport de synthèse pour la sous-région⁹.

Les **rapports pays** comprendront :

H. Ossebi, "De la galère à la colère: jeunes et Cobras dans les quartiers nord de Brazzaville", *Politique Africaine*, N° 72, Décembre 1998, pp. 17-33.

⁹ Pour des questions pratiques, liées aux distances notamment, l'étude République Démocratique du Congo a été divisée en deux : région de l'ouest autour de Kinshasa et région de l'Est autour de Goma.

- une analyse des différentes formes d'utilisation des enfants dans les conflits armés, de ses causes, de la situation actuelle des enfants et leurs perspectives d'avenir (voir le plan d'analyse) ;
- un recensement des différents programmes d'assistance (gouvernementaux, privés, nationaux et étrangers), la présentation de leurs activités à l'adresse des enfants (ou/et de leur famille) et des résultats et lacunes éventuelles de ces programmes.

Le **rapport de synthèse** sera préparé sur la base des rapports pays dont il reprendra les principaux enseignements ; l'objectif du rapport de synthèse est de mettre en lumière les similitudes et différences entre les pays, ainsi que la dimension régionale (ou sous-régionale) du phénomène.

Difficultés et spécificités méthodologiques

L'étude des enfants soldats pose un certain nombre de difficultés méthodologiques liées aux conditions d'accès au terrain, à la possible attitude des enfants vis à vis des chercheurs et enquêteurs, et enfin à l'activité même des enfants. Ces problèmes méthodologiques se posent également pour les autres acteurs impliqués dans les conflits armés (parents, représentants des groupes armés, etc.), et qui doivent être pris en compte dans l'étude du phénomène des enfants soldats.

Les enfants qui participent activement à des conflits armés, ou qui vivent au sein de groupes armés, sont difficiles à étudier. Dans les zones de conflit, des estimations chiffrées sur le terrain sont quasiment impossibles, outre qu'elles sont dangereuses, à obtenir. Les études sur les enfants soldats doivent ainsi compter pour l'essentiel sur des informations recueillies auprès d'ex-enfants soldats. Leur identification et l'accès aux zones où ils se trouvent après leur démobilisation n'est pas non plus aisée. Les plus faciles à localiser et interviewer sont les ex-enfants soldats vivant ou étant accueillis dans des centres de réinsertion. Il est donc important d'avoir à l'esprit que l'information dont on dispose provient en fait essentiellement d'une catégorie particulière d'enfants soldats: il s'agit d'ex-enfants soldats, qui ont survécu à leur engagement dans un groupe armé, qui vivent dans une zone relativement pacifiée au moment de l'étude, et qui bénéficient d'une assistance pour le retour à la vie civile. Leur "réalité", et notamment la sécurité et les perspectives d'avenir de ces ex-enfants soldats, doivent par conséquent être interprétées avec la plus grande réserve et ne sauraient être généralisées à l'ensemble des enfants soldats.

Outre le danger que cela représente, déterminer le nombre des enfants soldats est également difficile du point de vue statistique. Les enfants soldats sont un cas typique de ce que les statisticiens appellent une population *rare* et *élusive* (Pedersen et al. 2001: 38).

Les enfants soldats sont *rare*s du point de vue statistique du fait qu'ils ne représentent en général qu'une petite fraction de la population totale¹⁰. De ce fait, même les enquêtes couvrant une vaste population (au niveau national par exemple), si elles étaient possibles, aboutissent à l'échantillonnage d'un petit nombre d'enfants soldats seulement. Si toutefois les enfants soldats étaient seulement *rare*s, des méthodes statistiques existent qui peuvent être utilisées pour déduire leur nombre. Mais ils sont également *élusifs*, c'est à dire qu'ils sont difficiles à observer. Même si l'on sait que des enfants soldats se trouvent dans une zone, il est très probable qu'ils vont échapper à l'échantillonnage des chercheurs (Pedersen et al. 2001: 38). À l'inverse, il est possible que des enfants soldats ou ex-enfants soldats qui seraient interviewés exagèrent leurs actes, motivés par l'idée qu'il faut avoir commis des actes graves pour bénéficier d'un programme d'aide ou réinsertion. De même, des enfants qui n'ont pas participé à des conflits armés peuvent se présenter comme ex-combattants également pour bénéficier de programmes d'aide. Pour toutes ces raisons, si les enquêtes nationales peuvent servir à rendre compte de l'impact des conflits armés sur les enfants, elles ne sont pas très utiles pour analyser la situation spécifique des enfants soldats.

Si les enfants ayant appartenu à un groupe armé mais qui n'y appartiennent plus peuvent être plus faciles à atteindre, les recherches auprès de cette catégorie d'enfants présentent néanmoins des difficultés. Les enfants peuvent en effet ne pas vouloir parler à des chercheurs. C'est en particulier le cas des enfants qui ont été abusés sexuellement et ont été victimes de mauvais traitements. En de tels cas de refus, les enfants ne devraient en aucun cas être forcés à participer à une enquête. Ces cas de figure nous renvoient aux considérations éthiques relatives au travail de recherche avec des enfants en général ou sur des sujets sensibles tels que celui des enfants soldats en particulier.

¹⁰ Par exemple, parmi les 1.4 million d'enfants au Libéria, il a été estimé que 15 000 enfants ont servi de "soldats" (Toweh 1998: 13). Les cas de l'Afghanistan et du Sud-Soudan constituent des exceptions à cet égard car les enfants soldats peuvent constituer une importante part de l'ensemble de la population. Toutefois, les soldats ne constituent qu'une petite proportion de la population dans le cas de conflits à large échelle telle que la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée (Pedersen et al 2001: 38).

2. Recherche et protection de l'enfant

Considérations éthiques relatives à la recherche avec des enfants

Le droit des enfants à la participation aux activités qui les concernent ou les affectent, est un des principes clés de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant. Bien que la recherche puisse être distinguée des programmes d'assistance proprement dits, elle peut néanmoins affecter les enfants, et de toute façon a pour objectif d'avoir un impact sur eux à plus ou moins long terme. En ce sens, la recherche ne diffère pas des autres activités en matière de participation des enfants.

Nous donnons ici les instructions à suivre par les enquêteurs ou toute autre personne impliquée dans l'étude. Les enfants, en effet, ne sont pas uniquement des répondants dans cette étude, mais seront amenés à prendre directement part à certaines activités. En ayant l'occasion de réagir aux questions posées, comme de suggérer des thèmes à aborder, ils ouvriront d'autres pistes pour l'étude et l'analyse de leur utilisation dans les conflits armés. Cette participation des enfants est donc hautement bénéfique pour la recherche.

Cependant, plusieurs précautions doivent être prises à cet égard. Premièrement, il ne faut pas que les enfants se sentent obligés de répondre aux questions, de partager leur expérience et leur vécu, s'ils sont mal à l'aise avec les interlocuteurs adultes. Les enquêteurs devront alors respecter le choix de l'enfant et ne pas insister pour qu'il participe à l'enquête. Deuxièmement, il se peut qu'un enfant, une fois qu'il s'est confié à un adulte, espère une prise en charge. C'est la raison pour laquelle les enfants souvent ne comprennent pas pourquoi rien ne se passe après qu'ils aient raconté leurs problèmes ou leurs craintes à un adulte. Cela explique également que des enfants qui ont déjà participé à des études peuvent penser que ça ne sert à rien de continuer à parler avec les adultes. Pour éviter tout malentendu ou attente infondée, il est donc indispensable que les enquêteurs, dès le moment où ils se présentent à l'enfant, précisent dans des mots compréhensibles pour l'enfant et en évitant le jargon professionnel, l'objectif de l'enquête. Les enquêteurs doivent fournir à l'enfant un minimum d'information afin que l'enfant comprenne bien le sens de l'entretien et ne soit pas réduit à une simple source d'information pour l'enquête. Ces informations contiendront le nom de l'enquêteur, le nom de l'organisme pour lequel il travaille, le but de l'enquête, la façon dont seront utilisées les informations fournies par l'enfant. Il devra lui indiquer que c'est lui, l'enfant, qui décide et qu'il pourra terminer l'entretien à tout moment. Enfin l'enquêteur devra s'abstenir de faire des promesses à l'enfant quant à l'aide éventuelle qu'il pourrait recevoir à l'issue de l'enquête.

De façon générale, les entretiens, qu'il s'agisse de questionnaires, d'entretiens semi-structurés ou de groupes de discussion, doivent être menés avec la plus grande attention, et seulement quand on a la certitude que les enfants auront la possibilité d'être suivis ou assistés par du personnel

compétent, médecin, psychologue, assistant(e) social(e). Si les enquêteurs ou toute autre personne sur le terrain s'entretiennent avec des enfants en dehors d'un centre d'aide ou assistance, ils doivent s'assurer qu'ils peuvent diriger ces enfants vers des personnes ou des institutions locales qui ont les compétences et les moyens nécessaires pour les accueillir et les aider. Ces personnes et institutions doivent être identifiées par les enquêteurs avant que ne débute le travail de terrain.

Il faut s'assurer également que les enfants ne se mettent pas en danger quand ils participent à l'étude. Les enquêteurs, comme toute autre personne impliquée dans le travail de terrain, doivent se conformer au secret professionnel : il consiste ici à ne révéler aucune information en donnant le nom de la personne interviewée. Aucun nom complet, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes qui parlent de leur enfant, ne doit être écrit qui puisse être utilisé contre l'enfant, ses parents ou ses proches. Il faut par ailleurs s'assurer, autant que possible, que l'enfant ne risque pas d'être victime de discrimination ou de quelque sanction pour avoir participé à la recherche.

On peut être amené à reconsidérer la règle de l'anonymat dans le cas où l'on constate ou suspecte qu'un enfant ayant participé à l'enquête est victime d'exactions ou de menaces. En un tel cas, l'enquêteur doit rapporter les faits constatés ou présumés aux institutions et personnes identifiées pour porter assistance aux enfants. L'enquêteur doit également prendre toutes les précautions possibles pour que l'enfant ne soit pas sanctionné en retour. De tels cas doivent être discutés en détail avec les représentants des institutions ; rien ne doit être entrepris sans s'assurer que l'enfant pourra être accueilli dans une institution au cas où des exactions à son égard seraient révélées ou confirmées.

Le risque de mettre en danger la personne interviewée peut être réduit quand l'enquêteur est seul avec elle ou il n'y a pas auprès d'elle quelqu'un exerçant une autorité sur elle et qui risquerait de l'influencer. Cela s'avère particulièrement délicat concernant l'utilisation du questionnaire *Enfant membre d'un groupe armé*. Lors du test de ce questionnaire, des instructeurs militaires des enfants ont tenu à assister à l'entretien. Il est difficile de s'opposer à ce genre de demande et il y a un risque que la présence des militaires adultes biaise les réponses et le comportement des enfants ou que ceux-ci interviennent directement dans le déroulement de l'entretien, en censurant certaines questions ou en "suggérant" certaines réponses à l'enfant, par exemple. Il a donc fallu parfois renoncer à poser certaines questions, comme celles concernant les relations entre les adultes et les enfants ou la vie quotidienne dans le groupe armé. Les enquêteurs devront donc essayer de faire l'entretien seuls avec l'enfant, et si un membre du groupe armé assiste à l'enquête, ils devront s'abstenir de poser les questions les plus embarrassantes.

Considérations éthiques relatives à la recherche avec les adultes

Certaines des considérations relatives aux enquêtes avec des enfants s'appliquent aux adultes : les personnes intervenant sur le terrain doivent s'assurer du même secret professionnel, et ils doivent s'assurer que les parents ou les autres adultes ne risquent pas d'être victimes de discrimination ou de quelque sanction pour avoir participé à la recherche. Il en va de même si des adultes rapportent des cas d'enfants victimes d'abus ou exactions ; il convient d'en référer aux institutions ou personnes compétentes en la matière avec la garantie que les adultes ne seront pas victimes de représailles, et le cas échéant qu'on pourra leur porter assistance.

Lors de l'arrivée sur le terrain, les enquêteurs doivent prendre contact avec les autorités locales et les informer du déroulement de l'enquête, de ses objectifs, etc. En donnant leur consentement et en informant la communauté, les autorités locales peuvent faciliter le travail des enquêteurs.

Les entretiens avec des représentants ou membres de groupes armés, nécessaires pour une meilleure compréhension du phénomène de l'utilisation des enfants dans les groupes et conflits armés, posent des problèmes particuliers. Selon l'art. 7 de la Convention n°182 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) *“Tout Membre doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre effective et le respect des dispositions donnant effet à la présente convention, y compris par l'établissement et l'application de sanctions pénales ou, le cas échéant, d'autres sanctions.”*¹¹ Toutefois, la recherche et les activités de terrain ne sauraient être considérées comme relevant d'une enquête criminelle. Les enquêteurs et autres personnes impliquées dans le travail de terrain doivent par conséquent garder l'anonymat des personnes interviewées. Ils doivent également s'assurer que les membres ou représentants des groupes armés ne risquent pas d'être poursuivis par la justice ou d'être l'objet d'une quelconque sanction en raison de leur participation à la recherche.

Considérations éthiques à l'adresse des chercheurs et des autres personnes participant au travail de terrain

Les considérations éthiques à l'adresse des chercheurs et des autres personnes participant au travail de terrain sont au nombre de trois.

Premièrement, tous les chercheurs et enquêteurs doivent avoir reçu une formation leur permettant de se conformer aux considérations éthiques présentées ci-dessus. Ils doivent s'engager à se conformer à l'ensemble de ces règles, y compris à ne pas dénoncer une personne en infraction avec la loi nationale ou la norme internationale.

Deuxièmement, ce type de recherche peut présenter des dangers pour les enquêteurs en raison des conflits et autres exactions qui caractérisent les

¹¹ La République du Congo, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi ont ratifié la Convention 182.

zones où ils peuvent être amenés à se rendre. Les personnes responsables de l'étude (consultants-chercheurs nationaux) devront donc s'informer et apprécier la situation dans chaque site retenu pour l'étude avant que les enquêteurs ne s'y rendent.

Troisièmement, les groupes armés peuvent considérer que les activités de recherche constituent pour eux un risque: laisser des enquêteurs estimer le nombre des enfants soldats par exemple peut être considéré comme révéler un secret militaire. Ceci peut également mettre les chercheurs en danger. La meilleure façon de se protéger contre un tel risque est d'être le plus explicite possible quant aux objectifs de la recherche (mieux comprendre la participation des enfants pour leur porter assistance), d'obtenir l'accord des supérieurs hiérarchiques des groupes armés pour entrer dans une zone sous leur contrôle, et s'assurer que cet accord a bien été transmis aux personnes que l'on va rencontrer.

3. Structure de l'étude

Définitions

Il convient au préalable de savoir qui l'on inclut dans la catégorie des enfants participant à des conflits armés. Une première distinction doit être faite entre les enfants *exposés* à des conflits armés et les enfants *participant* à des conflits armés (Pedersen et al. 2001: 32).

- Les *enfants exposés à des conflits armés* comprennent les enfants qui vivent dans des zones de conflit, en cours, potentiel ou passé ; les enfants réfugiés dans une zone où il n'y a pas de conflit entrent ainsi dans cette catégorie des enfants exposés.
- Les *enfants participant à des conflits armés* comprennent les enfants qui effectuent des tâches ou remplissent des missions pour ou au côté de groupes armés. C'est cette seconde catégorie à laquelle s'intéresse l'étude.

Les différentes conventions et recommandations relatives aux enfants peuvent servir de base de discussion pour savoir qui doit être inclus dans la catégorie des enfants participant aux conflits armés. La Convention n°182 de l'OIT reconnaît l'utilisation des enfants dans des conflits armés comme l'une des pires formes de travail des enfants (art.3). L'Article 2 de cette convention définit l'enfant comme une personne âgée de moins de 18 ans. La Convention des Nations Unies sur le Droit des Enfants de 1989 fixe l'âge minimum pour l'utilisation dans les conflits armés à 15 ans (Article 38). Toutefois, en 2000, un Protocole Optionnel de la Convention a porté l'âge minimum à 18 ans. Dans le cadre de cette étude, sera donc considéré comme enfant toute personne âgée de 5 à 18 ans.

La Convention 182 de l'OIT ne donne pas de définition du "*recrutement, forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés*" (Article 3a). La Recommandation 190 du BIT sur les pires formes de travail des enfants, qui accompagne et complète la Convention 182, donne quelques précisions. Elle stipule au point 12 : "*[...] les pires formes de travail des enfants indiquées ci-après sont des infractions pénales : a)[...] le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans les conflits armés ; [...] c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant [...] pour des activités qui impliquent le port ou l'utilisation illégaux d'armes à feu ou d'autres armes*".

Selon Graça Machel, est enfant soldat "*tout enfant, garçon ou fille âgé de moins de 18 ans qui est recruté par obligation, par force ou autrement dans le but d'être utilisé pour des combats par des forces armées, des forces paramilitaires, des unités de défense civile ou d'autres groupes armés. Les enfants soldats sont utilisés pour des services sexuels, comme combattants, comme épouses 'obligées', messagers, porteurs ou cuisiniers*" (Machel 2000:5).

Nous adoptons la définition de Machel quand elle inclut parmi les enfants soldats les enfants qui ont été recrutés autrement que par force ou obligation, ce qui élargit le champ de l'étude à l'ensemble des enfants

soldats, quels qu'aient été les motifs et les moyens de leur recrutement. Par là-même, l'étude permettra de définir s'il existe effectivement des recrutements d'enfants comme soldats qui n'impliquent ni éléments de force et/ou d'obligation. Nous incluons également dans cette étude les filles et les garçons qui sont exploités sexuellement alors qu'ils vivent ou *accompagnent* des groupes armés. Par ailleurs, nous incluons dans l'étude les enfants qui se déplacent ou/et vivent avec des groupes armés ; l'étude s'intéresse à leurs fonctions et tâches spécifiques au sein des groupes armés.

Le terme *groupe armé* désigne les groupes étatiques ou non étatiques qui sont armés et sont engagés dans des conflits ou sont constitués à cette fin. Que le groupe armé combatte ou non à un moment donné (au moment de l'étude par exemple) est d'une importance secondaire.

Enfin, le terme *groupe* signifie qu'il existe une forme de commandement des différentes personnes concernées qui sont en l'occurrence des *membres* du groupe.

Conformément aux définitions retenues et précisions conceptuelles mentionnées ci-dessus, la présente étude porte donc sur les garçons et filles âgés de moins de 18 ans lors de leur recrutement, qui vivent ou ont vécu avec des groupes armés. Ces garçons et filles ont été recrutés par obligation, par force ou autrement, pour combattre, servir de gardes du corps, de messagers, d'espions, de porteurs, de cuisiniers, d'"épouses", ou pour rendre des "services sexuels".

Enfin, on parlera dans cette étude de "l'engagement dans un groupe armé" en considérant que l'engagement signifie la période correspondante à l'utilisation, ou l'intention d'utilisation, de l'enfant dans un conflit armé, au-delà de son seul recrutement. Cette hypothèse pourra, le cas échéant, être reconsidérée.

L'histoire de l'enfant et de son engagement dans un conflit armé

L'étude est structurée à partir de l'histoire de l'enfant depuis la période précédant son engagement dans un groupe armé jusqu'à sa vie aujourd'hui et ses perspectives d'avenir. Les questionnaires à l'adresse des enfants sont ainsi divisés en plusieurs sections qui retracent leur parcours, à savoir :

- les événements antérieurs au recrutement qui peuvent avoir un rapport avec l'engagement de l'enfant dans un groupe armé (section **Antécédents**) ;
- les circonstances et raisons du recrutement de l'enfant mais aussi celui d'autres personnes, de membres de la famille, de personnes du même lieu, etc. (section **Recrutement**) ;
- les caractéristiques du groupe armé dont l'enfant a été membre (section **Groupe Armé**) ;
- l'activité militaire, la formation, les tâches et missions (section **Activité dans le groupe armé**) ;

- les conditions de vie dans le groupe armé (section **Vie Quotidienne dans le groupe armé**) ;
- les circonstances dans lesquelles l'enfant a quitté le groupe armé (section **Sortie du groupe armé**) ;
- la condition de l'enfant - moyens d'existence, relations sociales, état de santé - depuis qu'il a quitté le groupe armé, ses souhaits et perspectives (section **Situation actuelle et perspectives**).

Les différentes sections varient selon qu'il s'agit d'un enfant (ou adulte mais ayant été recruté alors qu'il avait moins de 18 ans) toujours membre d'un groupe armé, relâché ou n'ayant jamais été engagé dans un conflit armé.

Les personnes enquêtées ou “répondants”

Il convient, pour la compréhension du phénomène de l'engagement des enfants dans les conflits armés, de prendre en compte l'ensemble des personnes concernées et acteurs impliqués, à savoir :

- les enfants ;
- les parents ou toute personne (membre de la famille ou non) ayant ou ayant eu la responsabilité et la charge des enfants ;
- les intermédiaires intervenant dans le recrutement ou la relâche des enfants ;
- les représentants de groupes armés ;
- les personnes ressources ; il s'agit d'adultes témoins/victimes de l'utilisation des enfants soldats (par exemple un enseignant témoin du recrutement forcé d'enfants dans l'enceinte de son école), et de personnes qui ont travaillé / travaillent avec des ex-enfants soldats (personnel de programmes d'assistance, personnel médical, psychologues, chercheurs, responsables communautaires, etc.).

Trois catégories d'enfants seront sujets de l'étude :

- les enfants aujourd'hui membres d'un groupe armé ;
- les enfants ayant appartenu à un groupe armé mais aujourd'hui relâchés ;
- les enfants n'ayant jamais appartenu à un groupe armé.

L'intérêt de la troisième catégorie d'enfants interviewés réside dans le fait que, dans la perspective de la mise en place d'une stratégie de prévention, il est tout aussi important de comprendre pourquoi un enfant n'a pas été recruté que de savoir pourquoi d'autres l'ont été. L'étude pourra ainsi déterminer, en plus des facteurs qui contribuent au recrutement des enfants et qui participent de leur vulnérabilité, ceux qui réduisent celle-ci, dans un contexte donné.

Comme pour les enfants, l'étude sera menée auprès de plusieurs catégories de parents :

- les parents dont un enfant est actuellement membre d'un groupe armé ;
- les parents dont un enfant a été membre d'un groupe armé et a été relâché ;

- les parents dont aucun enfant n'a été membre d'un groupe armé.

Le "parent" peut être, soit un des parents biologiques (le père ou la mère) de l'enfant, soit la personne qui avait la charge de l'enfant lorsqu'il a été recruté (un oncle, une tante, un grand-père, une grand-mère, ou encore une personne sans lien de parenté familiale).

Combiner différents types d'informations

La description et l'analyse du phénomène de l'engagement des enfants dans les conflits armés reposent sur :

- une information standardisée (au moyen de questionnaires) ;
- une information purement qualitative (par des entretiens semi-structurés, des discussions de groupe et des études de cas) ;
- l'information existante (publications, documents de projet, etc.), et plus particulièrement les enseignements des programmes de prévention et réinsertion des enfants utilisés dans des conflits armés.

Les questionnaires procurent une information systématisée, pour une analyse statistique qualitative qui consiste à établir des corrélations entre variables et des comparaisons entre les sites retenus et entre les pays de la sous-région.

Les entretiens semi-structurés et les discussions de groupe apportent un complément d'information par rapport aux questionnaires dans la mesure où ils permettent d'aborder des sujets qui n'y figuraient pas. Il peut s'agir de questions trop sensibles pour qu'elles aient été intégrées dans le questionnaire (pour ne pas l'imposer à l'interviewé) mais qui pourraient ressortir de la discussion soit à l'initiative de la personne interviewée, soit à l'initiative de l'enquêteur, dans la mesure où il estime que la dite question peut être posée ou abordée. Les entretiens semi-structurés et les discussions de groupe permettent enfin de tenir compte de spécificités - d'une personne, d'un groupe armé, d'une situation - qui ne peuvent être saisies par le questionnaire ; les entretiens semi-structurés et discussions de groupe servent ainsi à développer **des études de cas**.

L'enseignement principal du test préliminaire des questionnaires est que l'entretien individuel peut-être l'occasion de recueillir de l'information du type de celle qu'on recherche lors des entretiens semi-structurés. En effet, les personnes interrogées racontent volontiers leur propre histoire ou celle des autres (comme celle d'amis, de compagnons d'arme ou autres) au gré des questions posées. C'est ce qui peut se passer dès la présentation de l'étude. Ce penchant à raconter doit être mis à profit lors de l'administration du questionnaire, en prenant des notes en marge du questionnaire.

Il revient alors à l'enquêteur de décider de la meilleure façon de saisir cette opportunité : soit il poursuit et achève le questionnaire, puis effectue ensuite un entretien semi-structuré en revenant entre autres sur des sujets abordés durant le questionnaire; soit il développe un sujet de discussion, voire une étude de cas, amené par la personne interrogée, puis revient au questionnaire qu'il doit de toute façon terminer. Ce travail exige donc que les personnes qui administrent les questionnaires ne soient pas de simples enquêteurs.

Un questionnaire a été préparé pour chacune des catégories d'enfants et de parents mentionnés ci-dessus, soit **6 questionnaires** :

- Questionnaire Enfant membre d'un groupe armé ;
- Questionnaire Enfant relâché ;
- Questionnaire Enfant n'ayant jamais appartenu à un groupe armé ;
- Questionnaire Parent dont un enfant est actuellement membre d'un groupe armé ;
- Questionnaire Parent dont un enfant a été membre d'un groupe armé et a été relâché ;
- Questionnaire Parent dont aucun enfant n'a été membre d'un groupe armé.

Il n'y a pas de questionnaire pour les autres catégories de répondants qui seront enquêtés au moyen d'entretiens semi-structurés ou de discussions de groupe.

Un Manuel de Conduite des Entretiens a été préparé pour chacune des catégories d'enfants et de parents mentionnées ci-dessus, et pour chacune des autres catégories de répondants, soit **9 guides d'entretien** :

- Entretien Enfant membre d'un groupe armé ;
- Entretien Enfant relâché ;
- Entretien Enfant n'ayant jamais appartenu à un groupe armé ;
- Entretien Parent dont un enfant est actuellement membre d'un groupe armé ;
- Entretien Parent dont un enfant a été membre d'un groupe armé et a été relâché ;
- Entretien Parent dont aucun enfant n'a été membre d'un groupe armé ;
- Entretien Intermédiaire ;
- Entretien Représentant de groupes armés ;
- Entretien Personnes Ressources.

Il n'y a pas de guide pour les discussions de groupe, les sujets à aborder étant similaires à ceux des entretiens semi-structurés.

Le nombre de questionnaires et d'entretiens semi-structurés nécessaires pour l'évaluation rapide en Afrique centrale dans le cadre du présent programme est précisé dans le tableau ci-après. Les entretiens semi-structurés avec les enfants et les parents pourront être menés auprès de répondants qui auront rempli le questionnaire. Les enquêteurs ont alors une idée de la disposition à s'exprimer du répondant, et s'il a des choses "intéressantes" à raconter. Mais avoir répondu au questionnaire n'est pas une condition pour mener un entretien semi-structuré.

Dans le tableau ci-après figure un exemple du nombre d'enquêtes à effectuer en fonction des catégories de répondants, du type d'outils qui sera utilisé et du nombre de sites (exemple valable pour la République du Congo, le Rwanda et le Burundi).

Exemple d'échantillonnage - 5 sites sélectionnés / pays

	Questionnaires	Entretiens semi-structuré	Discussions de groupe
Enfant membre d'un groupe armé	40	15	5
Enfant relâché	40	15	5
Enfant jamais engagé	20	10	5
Parent d'enfant membre d'un groupe armé	30	10	5
Parent d'enfant relâché	30	10	5
Parent d'enfant jamais engagé	15	10	5
Intermédiaire		5	
Représentant de groupe armé		5	
Personne ressource		20	10
Total 5 sites	175	100	40

Travail de terrain pour 1 site

	Questionnaires	Entretiens semi-structuré	Discussions de groupe
Enfant membre d'un groupe armé	8	3	1
Enfant relâché	8	3	1
Enfant jamais engagé	4	2	1
Parent d'enfant membre d'un groupe armé	6	2	1
Parent d'enfant relâché	6	2	1
Parent d'enfant jamais engagé	3	2	1
Intermédiaire		0 / 1	
Représentant de groupe armé		1	
Personne ressource		4	2
Total	35	19 / 20	8

4. La préparation de l'étude

La préparation de l'étude consiste à identifier les acteurs institutionnels avec lesquels coopérer, sélectionner et former le personnel de recherche, dresser l'inventaire de l'information existante et s'informer des conditions d'accès et de travail sur le terrain.

Identifier les acteurs institutionnels avec lesquels coopérer

Avant que ne débute le travail de terrain, il est indispensable que les consultants nationaux et les enquêteurs connaissent les acteurs institutionnels (services gouvernementaux, organisations non-gouvernementales, organisations internationales) qui peuvent porter assistance aux enfants. Cela permettra :

- de diriger vers ces institutions les enfants identifiés au cours du travail de terrain qui pourraient avoir besoin de leurs services ;
- de signaler à ces institutions les éventuels cas d'exactions ou d'abus à l'égard des enfants rencontrés lors du travail de terrain.

Certains de ces acteurs sont déjà connus ; une liste préliminaire pour la République du Congo et la RDC figure en Annexe 2.

La sélection et la formation du personnel de recherche

Des termes de référence ont été élaborés pour la sélection du personnel de recherche. Les principaux critères retenus pour la sélection de ce personnel sont :

- les chercheurs et les enquêteurs sont des nationaux résidents dans les pays depuis plusieurs années et ayant une bonne connaissance de la situation socio-politique ;
- formation académique en sciences sociales, économiques et/ou statistiques ;
- expérience préalable confirmée en matière de recherche sur le terrain ;
- capacité de parler les langues locales dans les sites sélectionnés ;
- maîtrise des outils informatiques et de traitement des données (logiciel EPI-INFO 2000) ;
- capacité de former et superviser les enquêteurs et énumérateurs ;
- capacité de rédaction (rapport analytique) .

Les équipes nationales chargées de l'étude comprendront un ou deux **consultants-chercheurs** et **des enquêteurs** dont le nombre sera déterminé par les consultants nationaux.

La méthodologie utilisée et l'importance de la dimension qualitative de l'étude exigent des consultants nationaux qu'ils effectuent eux-mêmes une

partie du travail de terrain : entretiens semi-structurés, discussions de groupe, études de cas.

Pour cette étude les consultants-chercheurs nationaux ont reçu une formation d'une durée de 5 jours. Cette formation leur a permis, entre autres, de former à leur tour les enquêteurs

- à l'utilisation des questionnaires ;
- à la conduite d'entretiens semi-structurés y compris la mise au propre des informations recueillies (résumés, étude de cas) lors de ces entretiens.

Il est par conséquent souhaitable que s'enchaînent avec le moindre délai possible la formation des consultants-chercheurs nationaux, celle des enquêteurs et le travail de terrain.

L'inventaire de l'information existante

Une partie de l'information existante sur la participation des enfants soldats aux conflits armés régionaux a été fournie aux consultants nationaux par l'IPEC/Genève. La liste de ces documents figure en Annexe 3.

Les consultants nationaux devront eux rassembler la documentation disponible dans leur pays respectif (rapports gouvernementaux, d'organisations non-gouvernementales, d'organisations internationales, etc.). De même, il est de leur responsabilité de s'informer des études et programmes d'assistance passés, en cours ou à venir qui intéressent la présente étude.

Avant le travail de terrain

Préalable à l'enquête, la sélection des sites d'étude requiert un effort d'information sur les conditions de sécurité et de travail sur le terrain. Enfin, les conditions d'accès aux sites (temps et coût) doivent être prises en compte.

A partir de l'information recueillie pour la RDC et la République du Congo lors de la mission de test des questionnaires (début novembre 2001), il apparaît qu'aucune zone n'est totalement sécurisée pour les personnes qui effectueront le travail de terrain, mais qu'aucune ne doit être exclue a priori puisque des études récentes ont pu être menées dans les zones réputées les plus actives en terme de combat.

Il est évident que les consultants nationaux devront s'assurer que toutes les dispositions ont été prises avant de se rendre ou d'envoyer des enquêteurs sur le terrain. Ces dispositions consistent à s'informer sur la situation (combats entre forces armées, actions et exactions des groupes armés se trouvant dans la zone, attitude de la population, etc.), de façon régulière entre le moment de la sélection des sites et le début du travail de terrain. Il s'agit deuxièmement de prendre contact avec les autorités contrôlant la zone du site retenu et d'obtenir leur aval pour mener l'étude ; cette autorisation doit dans la mesure du possible être formalisée par l'établissement de documents signés par les autorités nationales et/ou locales expliquant la venue d'un enquêteur dans la zone. Les organismes gouvernementaux tels que le BUNADER en RDC et le HCR en République du Congo, ainsi que

les organisations non-gouvernementales et les agences de l'ONU ayant l'expérience du travail de terrain (elles savent avec qui négocier dans quelle zone et comment) peuvent fournir de précieuses informations à ce sujet¹². Ces acteurs institutionnels peuvent également servir à identifier les répondants (enfants dans un camp militaire, collectif de parents d'enfants soldats, etc.) ; mais le risque serait alors de mener une enquête auprès de groupes cibles déjà enquêtés par d'autres institutions, ce qu'il convient d'éviter.

¹² Bunader : Bureau National pour la Démobilisation et la Réinsertion ; HCR : Haut-Commissariat à la Réinsertion des ex-combattants.

5. L'évaluation à partir des questionnaires

Les questions posées

La structure des questionnaires a été choisie en fonction de l'objectif principal de l'étude, à savoir l'identification d'une stratégie pour la mise en œuvre d'actions de prévention d'une part, de réinsertion des enfants utilisés dans les conflits armés d'autre part.

La prévention nécessite en effet de savoir,

- quelles sont les conditions familiale, économique et sociale des enfants qui ont été utilisés dans les conflits armés, comme celle des enfants qui n'ont pas été utilisés ;
- quels sont les événements ou facteurs qui peuvent expliquer ou favoriser l'utilisation des enfants.

Ces éléments sont abordés dans le premier module du questionnaire : **Antécédents**.

La perspective de réinsertion exige quant à elle de savoir :

- l'état de leurs relations familiales et sociales ;
- leur situation socio-économique actuelle ;
- quels sont les souhaits / capacités des enfants .

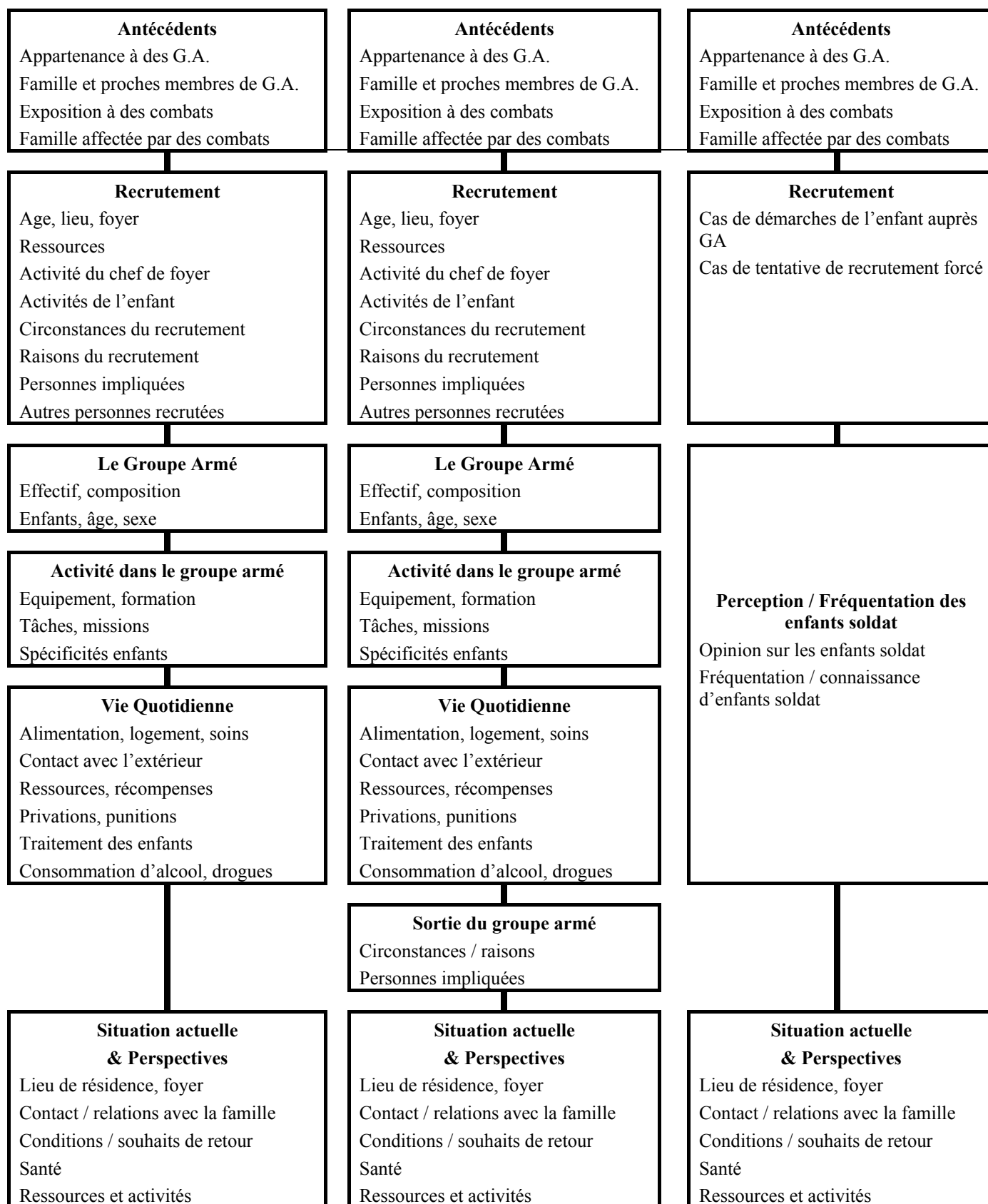
Ces éléments constituent le dernier module du questionnaire : **Situation actuelle & Perspectives**.

Le contenu des questionnaires Enfant, décomposés en modules, est résumé dans le schéma suivant.

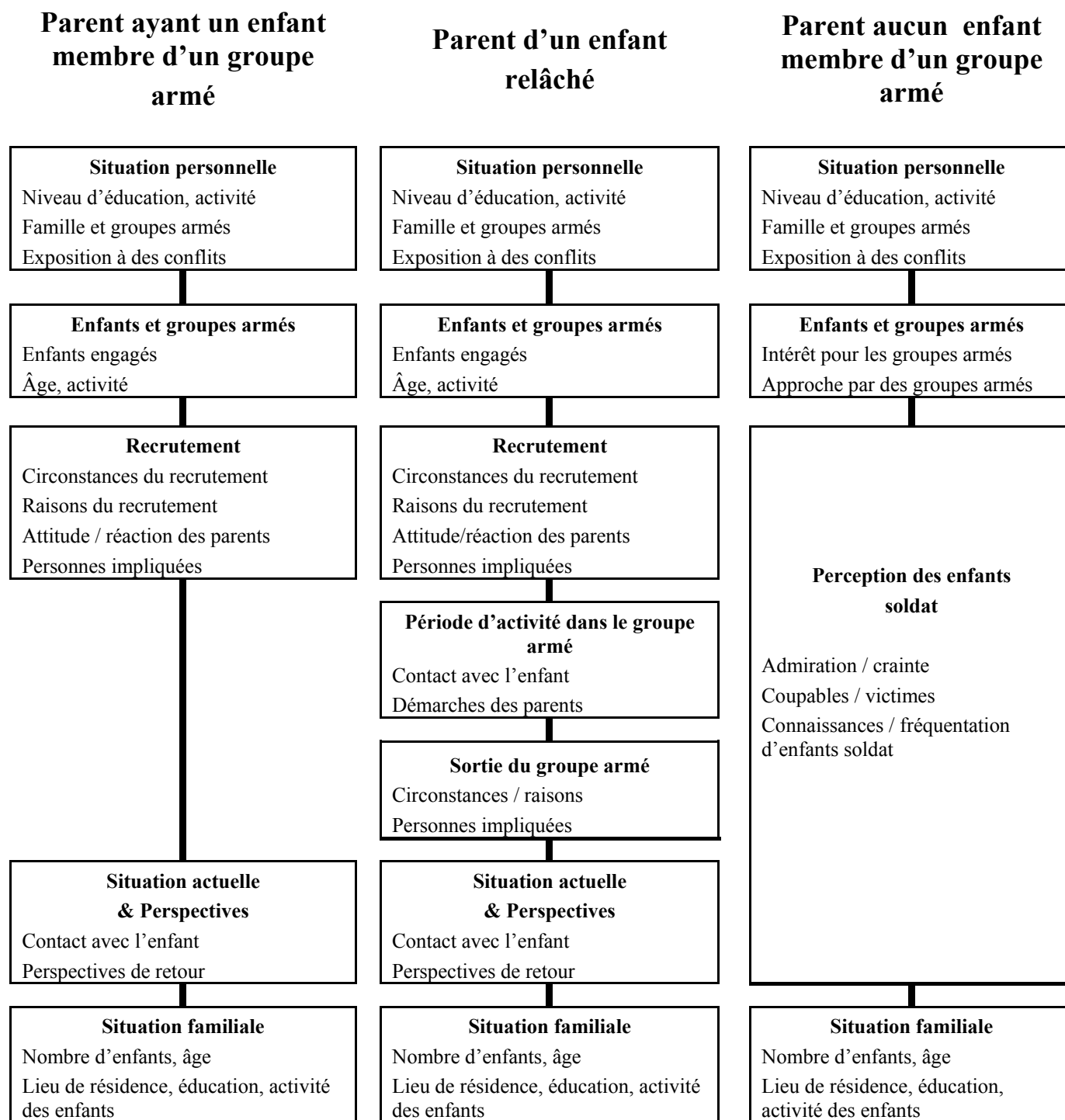
Enfant membre d'un groupe armé (GA)

Enfant relâché

Enfant jamais engagé



Le contenu des questionnaires Parents est également décomposé en modules comme indiqué dans le schéma suivant :



Le Manuel pour l'Administration des Questionnaires (MAQ)

Un Manuel pour l'Administration des Questionnaires a été remis aux consultants nationaux lors de l'atelier de formation. Le Manuel pour l'Administration des Questionnaires consiste essentiellement en des précisions (sur le sens de la question, sur l'information recherchée) et des instructions (comment poser la question, comment écrire dans le questionnaire).

Deux points essentiels doivent être mentionnés ici :

- ce sont les enquêteurs qui remplissent le questionnaire ; ils ne doivent en aucun cas remettre le questionnaire à une personne qui le remplirait elle-même et le restituerait ensuite ;
- toutes les questions doivent, en principe, être posées ; toutefois, l'enquêteur peut choisir de ne pas poser une question, par exemple en raison de la présence d'une tierce personne (si cette personne peut présenter un risque pour la personne interrogée), ou en raison de l'attitude de la personne interrogée. L'enquêteur écrira alors dans la colonne de droite QNP (Question Non Posée).

L'entrée des données et le traitement des données

L'objectif principal de la saisie de données est de créer des fichiers de données qui soient le plus exact possible, c'est-à-dire contenant le minimum d'erreurs. Le processus de saisie de données conduit à la création d'un fichier d'utilisateurs qui pourra servir aux chercheurs pour l'analyse, de manière à ce qu'ils ne corrigent pas d'erreurs attribuées à une saisie de données incorrecte. La saisie représente également une part importante du contrôle qualitatif de l'étude dans la mesure où elle peut servir à la fois au contrôle et à l'amélioration du travail effectué par l'enquêteur. La saisie de données constitue ainsi un des éléments clés dans l'organisation globale de toute enquête.

La saisie de données dans le projet des "L'utilisation des Enfants dans les Conflits Armés en Afrique centrale" a pour principales étapes :

1. La réception des questionnaires remplis par les enquêteurs sur le terrain ;
2. Le classement des questionnaires en plusieurs lots (groupes de questionnaires) ;
3. L'édition et le codage ;
4. La transmission un par un des lots de questionnaires à l'agent de saisie ;
5. La saisie des données elle-même, étape au cours de laquelle les données sont vérifiées afin d'éviter tout type d'erreur : l'agent corrige les erreurs de frappe et les chercheurs corrigent les autres erreurs ;
6. L'exportation des données finales vers un programme d'analyse statistique ;
7. La vérification ultime des données par les chercheurs.

La saisie des données sera effectuée avec l'aide du logiciel statistique EPI-INFO 2000 mais, auparavant, un masque de saisie doit être élaboré.

Quelques concepts importants

Ci-dessous figure une liste de concepts qui seront utilisés dans le manuel pour l'administration des questionnaires.

Questionnaire : le questionnaire est la fiche que les enquêteurs remplissent.

Table : la table représente l'espace de stockage disponible sur l'ordinateur ; les données d'un ou plusieurs questionnaires sont stockées sur une ou plusieurs tables.

Vue (forme/module): c'est la définition des questions qui doivent former un module séparé durant la saisie.

Variable : la variable désigne la place occupée par l'information contenue dans le questionnaire.

Champ : le champ, qui est un synonyme de la *variable*, fait référence à l'endroit où les données ont été saisies sur l'écran.

Base de données : la base de données est la série de tables et de vues utilisées simultanément pour le stockage de données d'un questionnaire.

Fichier d'utilisateurs : il peut être utilisé pour réaliser des tabulations et des analyses ; ce fichier doit contenir le moins d'erreurs possible.

Lot : c'est l'ensemble des questionnaires saisis par l'agent ; le lot doit normalement être constitué de groupe de questionnaires remplis en un même lieu (ou même site).

Masque de saisie : c'est la série de programmes et de dossiers utilisés pour effectuer les saisies de données.

Création du formulaire de saisie

Le formulaire de saisie est créé avec le logiciel EPI-INFO 2000, la dernière version d'EPI-INFO, logiciel de saisie et d'analyse statistique de données reconnues dans le monde entier. La version actuelle est développée par le Centre de Contrôle et de Prévention des Maladies d'Atlanta (Etats Unis). Le mode d'emploi de ce logiciel est décrit dans la brochure d'EPI-INFO 2000. Nous en donnons ci-dessous un condensé.

Une fois l'application lancée - en double-cliquant sur l'icône du logiciel situé sur le bureau ou en utilisant le menu « Démarrer » - vous devez tout d'abord cliquer sur « Afficher » ; vous obtenez alors une page vierge et un menu. Si c'est votre première utilisation, choisissez « Afficher nouvelle vue » qui se trouve dans le menu pour créer une page. Vous devez, à ce moment, choisir un nom pour la nouvelle base de données. Vous pouvez aussi choisir « Ouvrir une vue » pour afficher une vue existante, que vous devrez alors renommer. Des versions de démonstration auront été créées pour chaque questionnaire (dont il faut ici entrer le nom).

Il est nécessaire de définir le formulaire de saisie de données avant de commencer. Les questionnaires sont tous divisés en rubriques : **Identification du Questionnaire (AI)**, **Situation Personnelle (SP)**, **Antécédents (A)**, etc. Il est utile de les séparer en pages différentes sur la vue. La première page (créée automatiquement) doit être le module Identification, la seconde (créée en cliquant sur « ajouter une page ») doit être la Situation Personnelle. Attention, une page ne peut pas dépasser la taille de l'écran. Cependant, si le module est vraiment imposant, vous pouvez utiliser plus d'une page pour celui-ci. En principe, une vue ne peut contenir plus de 256 champs (variables), indépendamment du nombre de pages ; mais, si vous dépassez la limite du nombre de champs autorisés, EPI-INFO 2000 ouvrira automatiquement une vue annexe (qui sera, en quelque sorte, la continuation de la précédente).

Vous pouvez aussi créer un formulaire de saisie quasi identique au questionnaire, mais cela implique beaucoup de travail et n'est pas recommandé. Pour le projet " Enfants dans les Conflits Armés en Afrique centrale", il suffit de créer un formulaire de saisie qui fournit des messages et des champs de saisie simples. Il est tout de même recommandé de suivre le plan général du questionnaire en conservant, par exemple, le schéma initial avec une seule colonne de saisie de données.

Pour créer un nouveau champ de saisie lorsque vous travaillez sur votre vue de saisie de données, vous devez cliquer sur le bouton droit de votre souris. Un écran comme celui ci-dessous apparaît.

Field Definition

Question or Prompt
 RE21 Quels membres de la famille sont intervenus ? Font for Prompt

Field or Variable
 Type: Number
 Pattern: ## Font

Field Name
 Double click in prompt to change
 Re21

Create
Grid Related View

☐ Repeat Last
☐ Required ☐ Range
☐ Read Only
☐ Soundex

Code Tables
Legal Values
Codes
Comment Legal

OK Cancel

Le nom du champ doit être le même que le code du champ du questionnaire (ici, RE21), et le message doit correspondre à la question posée ou à une partie de celle-ci. La plupart des types de champs doivent être des nombres (certains sont sous forme de texte lorsque les données contiennent des lettres) et le modèle doit être un nombre de dièses (#) correspondant au nombre de chiffres. Vous pouvez aussi contrôler la valeur acceptée ("*legal value*") en définissant des intervalles : il faut pour cela cliquer sur l'icône du rang, puis préciser l'intervalle. L'opération est facile si le rang est continu ; néanmoins, de nombreuses questions étant codées de façon discontinue en raison d'un ensemble de codes manquants, il se peut que l'opération soit impossible à effectuer. C'est pourquoi un programme simple doit être mis en place pour faciliter la vérification ; vous pouvez éditer ce programme en cliquant sur le bouton « Programme » à gauche de votre écran.

Afin d'autoriser seulement la saisie de données comprises entre 1 et 8 ainsi que 97, 98 dans le champ RE21, vous devez écrire le programme suivant dans l'espace libre qui se trouve en bas de votre écran :

```
IF (RE21 <1 OR RE21 >8) and RE21 <> 97 and RE21 <> 98 THEN  
  DIALOG "RE21 must be within 1 to 8 or 97,98"  
  GOTO RE21  
  
END
```

Il est spécifié (en haut de votre écran) que ce programme ne peut être exécuté qu'*après* la saisie de RE21. Le GOTO RE21 à la fin du programme garantit que celui-ci ne modifiera pas RE21 avant la saisie de la valeur acceptée.

Vous pouvez aussi définir une valeur acceptée pour les variables en utilisant un programme non plus numérique, mais contenant du texte. En cliquant sur le bouton « Valeur acceptée » pour insérer du texte, vous pouvez créer une liste de valeurs (« Créer nouvelle ») ou utiliser une table existante. Une table existante est une table de valeurs pré-définies. Vous pouvez donc enregistrer une liste des valeurs que vous utilisez le plus souvent.

La difficulté majeure de cette méthode utilisant du texte au lieu de chiffres, est qu'elle implique le stockage et l'envoi des données vers un autre programme, ce qui peut par la suite poser problème. Par exemple, vous ne pourrez pas définir la moyenne des nombres codés comme texte.

Une autre fonctionnalité utile du programme de saisie de données permet de sauter automatiquement certaines réponses selon leurs valeurs. Cela est pris en compte par de petits programmes qui devront eux-aussi être exécutés après la saisie d'un champ.

Le programme qui suit est un cas typique associé à la question AC05 : Est-ce qu'il y avait des tâches ou des missions qui étaient effectuées seulement par les enfants ? (Questionnaire Enfant Relâché) :

- si la réponse est NON ou s'il n'y a pas de réponse (98), alors le programme passe directement à la question AC09 : Quel(s) type(s) d'arme(s) à feu avez-vous utilisé ? ;
- si la réponse est OUI, alors le programme suit l'ordre des questions. OUI est associé à 1, NON à 2.

```
IF AC09 =2 OR AC09=98 THEN GOTO AC11
```

Il faut tout de même mentionner qu'afin de prendre en compte les contraintes imposées sur les données les renvois à une autre question, un programme un peu plus complexe doit être édité :

```
IF AC09 =2 OR AC09=98 THEN
GOTO AC11
ELSE
IF AC09 <> 1 THEN
DIALOG "Response must be 1 (yes) 2 (no) or No response (98) "
GOTO AC09
END
END
```

Saisie des données

La saisie des données s'exécute en démarrant EPI INFO puis en choisissant « Saisie des données » dans le Menu principal. EPI INFO réclamera la base de données ainsi que la vue à utiliser, puis ouvrira un premier écran et enfin placera le curseur sur le premier champ à remplir. Lorsque vous l'aurez rempli, il passera automatiquement au champ suivant.

Exporter les données vers d'autres programmes

Pour les tabulations simples, l'utilisation d'EPI INFO est aisée. Mais si vous souhaitez traduire les données dans un autre format statistique, la meilleure façon d'y arriver est de transférer les données vers Excel. Pour ce faire, utilisez la fonction « Transfert de données externes » dans le Menu d'Excel puis créez une nouvelle requête de base de données. Lorsque Excel vous demandera la source de la base de donnée, vous devez choisir Microsoft Access. Il vous faudra enfin naviguer dans la boîte de dialogue de sélection des fichiers, afin de sélectionner la bonne base de données.

Lorsque la base de données est sélectionnée, vous devez choisir la table qui lui est associée. Il devrait y avoir au moins trois tables dans la base de données. L'une d'entre elles au moins est précédée de « vue » et une autre de « back » ; vous devez les ignorer. Celle que vous devez sélectionner ne

doit comporter aucun préfixe, et s'intitule de la même façon que la vue que vous avez utilisé pour saisir les données. Si le questionnaire comporte plusieurs vues, il y aura plusieurs tables à sélectionner.

Après avoir choisi la bonne table, cliquer sur le signe + pour l'agrandir, et voir ainsi apparaître la liste des différents champs qui la composent. Vous pouvez les déplacer vers la colonne « Colonne de votre requête » en utilisant le curseur de votre souris. Quand cette opération est effectuée, vous pouvez lancer votre requête, et vos données sont alors transférées vers Excel. Vous pouvez alors sauvegarder les feuilles Excel et les ouvrir sous SPSS, Stata, ou un programme similaire.

Vous pouvez également exporter les données vers Excel ou vers un autre programme en utilisant le programme « Visualisation de Données » développé par EPI-INFO. La procédure est similaire à celle décrite auparavant étant donné qu'il faut, pour l'une comme pour l'autre, effectuer une requête de base de données. La procédure sous Excel paraît toutefois plus sûre.

6. L'évaluation qualitative

Les outils et leur utilisation

L'évaluation qualitative proprement dite repose sur des entretiens individuels semi-structurés et des discussions de groupe.

Les entretiens individuels semi-structurés

L'appellation *semi-structuré* signifie que,

- les entretiens ont une structure, donnée par un certain nombre de **sujets** à aborder (par exemple *le recrutement*) et de **points** permettant de traiter le sujet (*les premiers contacts avec le groupe armé, les personnes qui sont intervenues, l'attitude de la famille, etc.*) ; les sujets et points pour traiter le sujet sont listés dans un document intitulé Guide d'Entretien.
- les entretiens ne doivent pas nécessairement se limiter à ces sujets ; d'autres sujets peuvent survenir au cours de la discussion qui, s'ils sont en rapport avec le phénomène étudié, doivent être développés. Par exemple, *les migrations des adultes de tel village*, qui pourrait expliquer que les enfants soient davantage livrés à eux-mêmes, et donc peut-être plus exposés au recrutement. A l'inverse, tous les sujets listés dans le Guide d'Entretien ne doivent pas nécessairement être abordés/traités, ce qui fait la différence avec le questionnaire.

Conduire un entretien semi-structuré signifie donc, pour la personne qui dirige l'entretien, effectuer un certain nombre d'arbitrages :

- développer un sujet survenu au cours de la discussion qui semble intéressant (singulier, jamais entendu, significatif, etc.) ;
- ne traiter qu'en partie un sujet abordé (par exemple quand l'information donnée n'apporte pas d'élément nouveau, quand la personne interrogée ne semble pas disposée à parler de ce sujet) ;
- savoir laisser un sujet, ou certains des sujets, figurant dans le Guide d'Entretien, si l'entretien a déjà duré longtemps par exemple.

Comme pour les questionnaires, les sujets pour les entretiens semi-structurés suivent "l'histoire de l'enfant", depuis la période précédant l'entrée de l'enfant dans le groupe armé jusqu'à sa situation actuelle et ses perspectives. Les entretiens semi-structurés sont en ce sens complémentaires aux questionnaires.

Les **points** figurant dans le Guide d'Entretien ne constituent pas une liste de questions à poser, mais un aide-mémoire pour l'enquêteur. Par exemple, quand la personne interrogée raconte "sa vie avant qu'il n'entre dans le groupe armé", il ne va peut être pas dire ce que faisaient ses frères et sœurs plus âgés ; or, ces éléments sont intéressants : ils peuvent permettre d'identifier les perspectives qui s'offraient alors à l'enfant ou l'absence de celles-ci, ce qui pourrait expliquer par exemple son intérêt pour les groupes armés, etc.

Comme les questionnaires, les entretiens semi-structurés doivent, dans la mesure du possible, être effectués par l'enquêteur seul avec la personne sélectionnée.

Les discussions de groupe

Les discussions de groupe sont également des entretiens semi-structurés, c'est à dire avec la double dimension, flexible et structurée.

Lors d'une discussion de groupe, les personnes réunies relatent des faits, commentent les faits relatés par les autres participants, expriment leurs opinions, et discutent les opinions des autres participants. Le principe est de laisser les participants se questionner, se répondre, et opposer leurs arguments. C'est la dimension flexible de la discussion de groupe. La discussion de groupe n'est pas un entretien de groupe : les participants ne répondent pas à des questions posées.

La discussion de groupe comporte un risque, celui de "sortir du sujet" ; l'enquêteur qui organise la discussion dispose à cet effet d'un Guide pour la Discussion de Groupe. Comme le Guide d'Entretien, il consiste en un certain nombre de sujets et de points ; il permet donc de "revenir au sujet", le phénomène de l'utilisation des enfants dans les conflits armés. Le Guide pour la Discussion de Groupe peut également être utilisé au cas inverse, où la discussion n'est pas très fournie en information ; l'enquêteur peut alors aborder un autre sujet pour relancer la discussion. Le Guide pour la Discussion de Groupe donne ainsi sa structure à la discussion.

Les discussions de groupe sont également flexibles dans leur mise en place et leur organisation : le groupe devrait comprendre entre 6 et 8 personnes, mais il est tout à fait possible de commencer la discussion avec moins de personnes (pour autant que le débat s'engage) ; de même, des personnes peuvent se joindre à la discussion après que celle-ci ait débuté. La même souplesse est nécessaire pour la durée de la discussion ; c'est à la personne qui a organisé la discussion de juger du moment où celle-ci devrait s'achever, en fonction de la dynamique du groupe (lassitude, tensions, etc.), et de l'intérêt des propos échangés en terme d'informations recueillies pour l'étude.

Les études de cas

A partir de l'information produite lors des entretiens ou de l'administration des questionnaires, on peut développer des études de cas. Un "cas" peut être une personne (un enfant recruté, un recruteur), un processus (le recrutement des enfants, leur relâche), un champ social (la communauté villageoise), une situation (un village sous la menace d'un groupe armé), un événement (l'attaque du village et l'enlèvement d'enfants). L'étude de cas consiste à rendre compte des faits, des acteurs impliqués, des raisons de leur action (contraintes/opportunités) et des conséquences de leur action sur les autres acteurs (action en retour).

Le récit des faits est l'élément essentiel de l'étude de cas : elle doit nous apprendre **qui a fait quoi ce jour là à tel endroit ?** Les enquêteurs / chercheurs doivent recueillir une information factuelle, la plus concrète

possible. Par exemple, le cas d'un enfant qui expliquerait *qu'il n'y avait rien à faire là où il vivait et qu'il a donc choisi de s'engager dans un groupe armé* ne constitue pas une étude de cas¹³. Il faut ici savoir :

- pourquoi il dit qu'"il n'y avait rien à faire" là où il vivait et qu'est-ce qu'il pouvait y avoir à faire, même si cela n'était pas intéressant;
- ce que l'enfant faisait à ce moment (activités, ressources, biens / possessions, ce qu'il n'avait pas et qu'il voulait avoir / ce dont il avait besoin) ;
- ce que faisaient ses frères et sœurs plus âgés (étaient-ils restés/partis de là où ils vivaient ?, engagés dans des groupes armés ?) ;
- ce que faisaient les enfants de son âge ;
- les activités de ses parents ;
- ce qu'il pensait recevoir (comme ressources, biens, etc.) en s'engageant dans le groupe armé ;
- est-ce ce qu'il connaissait / avait vu / avait entendu parler d'enfants qui s'étaient engagés dans un groupe armé ;
- est-ce qu'il savait / avait vu / avait entendu parler de ce qu'ils avaient reçu (comme ressources, biens, etc.) ;
- est-ce que le groupe armé lui avait promis / donné quelque chose (des ressources, des biens, etc.) pour qu'il s'engage ;
- si d'autres raisons que le "rien à faire" expliquent son choix de s'engager dans un groupe armé ;
- ce que signifiait "s'engager" (pour comprendre les contraintes / opportunités telles qu'elles peuvent être perçues par l'enfant qui "choisit" de s'engager) ;
- est-ce que des conditions avaient été fixées ;
- est-ce que l'enfant pensait passer quelque temps dans le groupe armé puis faire autre chose.

Les études de cas sont donc menées à partir d'informations recueillies au cours des entretiens individuels semi-structurés, des discussions de groupe, ou des questionnaires. A priori, le questionnaire, avec son information standardisée, se prête moins à l'identification d'un cas; il n'est pas exclu toutefois, et même très probable, que les répondants ne se contentent pas des réponses proposées, et qu'ils racontent leur histoire, l'histoire d'une autre personne, etc. Nous avons indiqué à ce propos que toute information qualitative devra être notée en marge du questionnaire ; c'est à partir de ce type d'information qu'une étude de cas pourrait être menée. La réponse "Autres", pour laquelle l'enquêteur doit demander de "préciser", peut également fournir des cas à étudier. Enfin, il est possible qu'un cas qui

¹³ Nous utilisons le pronom personnel "il" pour indiquer l'enfant soldat mais cela indique aussi bien les garçons et les filles.

mériterait étude, se présente en dehors du travail d'enquête ; ils ne sont, a priori, pas moins intéressants que les cas relevés au cours d'un entretien.

Là encore, l'enquêteur / chercheur doit effectuer un certain nombre d'arbitrages : il n'y a pas de nombre fixé d'études de cas ; il revient à l'enquêteur de décider de l'intérêt de faire ou non une étude de cas ; de même, il doit savoir ne "pas perdre de temps" au cas où l'étude qu'il a entreprise s'avère non intéressante, comme savoir mettre un terme à un entretien.

L'étude de cas se fait avec un interlocuteur principal (qui raconte son histoire) mais peut nécessiter la participation d'autres interlocuteurs. L'étude du cas de l'attaque d'un village et l'enlèvement d'enfants par exemple, implique l'obtention des récits de plusieurs personnes : des enfants qui ont échappé à l'enlèvement, des enfants qui auraient été enlevés puis libérés et revenus depuis, des parents d'enfants enlevés, des parents d'enfants ayant échappé à l'enlèvement, des adultes témoins de l'attaque, etc.

L'étude de cas consiste donc en un niveau d'analyse intermédiaire : on se base sur les notes d'entretiens (l'information « brute ») pour mener l'étude de cas et on affine cette information. L'étude de cas fournit ainsi des données pour l'analyse de la problématique de l'utilisation des enfants dans les conflits armés. On peut faire l'analogie avec un travail quantitatif, où les données « brutes » sont présentées dans des tableaux (forme intermédiaire), à partir desquels on procède ensuite à l'analyse.

Les études de cas devront être insérées dans le texte dans des encadrés afin de les distinguer du texte.

Les sujets des entretiens semi-structurés (individuels et de groupe)

Les sujets pour l'évaluation qualitative sont listés ci-dessous ; nous avons distingué les sujets pour les entretiens avec les enfants, les parents, des représentants de groupe armé, des intermédiaires et des personnes ressources. Ces sujets sont abordés en détails dans le Manuel de Conduite des Entretiens.

Les sujets pour les entretiens avec les enfants

La vie de l'enfant avant l'entrée dans le groupe armé :

- composition du foyer, entente entre les membres du foyer ;
- si l'enfant ne vivait pas avec ses deux parents, où est-ce que les parents vivaient ; pourquoi tel parent vivait ailleurs, pourquoi l'enfant vivait avec tel parent ;
- activités (la journée ordinaire des enfants / des parents) ;
- est-ce que ce que les activités de l'enfant lui plaisaient, est-ce que ça marchait bien (par exemple les résultats à l'école, l'argent qu'il gagnait s'il travaillait) ;

- les activités des frères et sœurs plus âgés, des enfants de son âge, de ses amis (pourquoi d'autres activités le cas échéant) ;
- les projets de l'enfant à l'époque, ce qu'il allait faire s'il n'était pas entré dans le groupe armé ;
- les moyens et le soutien des parents ;

La connaissance des groupes armés et des enfants dans les groupes armés :

- qui avait raconté quoi à l'enfant sur les groupes armés, sur les enfants dans les groupes armés (encouragement/mise en garde, est-ce que ça l'attirait/lui faisait peur ?) ;
- comment l'enfant a commencé à penser aux groupes armés, à peut être s'engager un jour (événements, personnes) ;
- est-ce qu'il avait déjà été en contact avec un groupe armé, est-ce qu'il avait déjà essayé d'entrer dans un groupe armé ;
- que pensaient les enfants de son âge : est-ce que certains pensaient comme lui, voulaient aussi s'engager ; pourquoi d'autres pensaient différemment ;

La perception des enfants soldats par les enfants qui n'ont jamais été membres d'un groupe armé :

- leurs sentiments à l'égard des enfants soldats (admiration, compréhension, crainte) ;
- leur jugement des enfants soldats (coupables ? victimes ?) ;

Intérêt pour les groupes armés / contact avec des groupes armés :

- intérêt pour les groupes armés, démarches pour s'engager ;
- connaissance d'enfants qui se sont engagés dans un groupe armé ;
- enfant approché par un groupe armé, offre d'engagement ? Si oui, pourquoi l'enfant ne s'est-il pas engagé ; si non, est-ce qu'il pense qu'il pourrait un jour s'engager ;
- tentative de recrutement par la force ; si oui, comment l'enfant a pu y échapper, les personnes intervenues, et comment ;

Comment l'enfant est devenu membre du groupe armé :

- les démarches, les procédures, les premiers contacts avec le groupe armé ;
- les personnes qui sont intervenues, celles qui ont "arrangé" le recrutement, celles qui se sont opposées, l'attitude de la famille ;
- les conditions d'engagement ;
- pourquoi le groupe armé voulait-il recruter l'enfant, quel type d'enfant le groupe armé a-t-il recruté, ce qu'un enfant doit avoir comme "qualités" pour être recruté ;
- exemples de "qualités" des enfants par rapport aux adultes dans son groupe armé ;

- connaissance d'autres enfants qui ont été recrutés / ont été "volontaires" / ont pu échapper au recrutement ;
- cas d'enfants ayant participé au recrutement d'autres enfants ;

L'arrivée dans le groupe armé, récit du(des) premier(s) jour(s) :

- cérémonies et rites pour accueillir / initier les "nouveaux" ;
- règles du groupe, la hiérarchie, ceux qui commandent (des adultes ?, des enfants ?) ;
- comment se sont comportés les membres du groupe (les adultes, les commandants, les enfants) ;
- la formation ;
- les premières tâches/missions de la personne ;

Un combat ordinaire :

- la préparation au combat (cérémonies, la force / la protection / l'invincibilité) ;
- comment on se sent quand on part au combat ;
- les tâches des enfants / tâches des adultes ;
- comment on se protège, comment on prend le moins de risques ;
- comment s'occupe-t-on des blessés, des prisonniers ;

Concernant les combats, l'objectif n'est pas ici de dresser l'inventaire des actes commis, et on évitera donc tout spécialement les questions telles que "avez-vous déjà tué quelqu'un ?" en raison des risques de traumatisme pour les enfants liés au récit des actes commis et subis. Si de telles informations sont fournies par l'interviewé, on se gardera de même de chercher davantage de "détails".

Le quotidien de l'enfant soldat (une journée sans combat avec le groupe armé) :

- les "bons" / "mauvais" moments ;
- les récompenses / les punitions ;
- les stratégies de l'enfant pour s'adapter / supporter le quotidien ;
- la hiérarchie (des enfants qui commandent ?) ;
- les différences entre les adultes et les enfants ;
- des personnes de confiance, des amitiés ;
- ce à quoi on pense le plus (se protéger, s'échapper, gagner de l'importance, ce qu'on fera après le groupe armé, etc.) ;
- les contacts avec l'extérieur (la famille) ;

La sortie du groupe armé :

- comment cela a été possible ;
- des personnes qui ont aidé ;

- d'autres enfants qui sont sortis / certains qui sont restés – pourquoi ?

Depuis la sortie du groupe armé jusqu'à aujourd'hui :

- le jour où l'enfant a quitté le groupe armé (où est-ce qu'il est allé en premier, le retour, l'accueil, les réactions des proches et de la communauté) ;
- calendrier des lieux, personnes et activités (travail, éducation/formation, soins) jusqu'à aujourd'hui ;
- de quoi la personne a vécu (activités, ressources, aides extérieures) ;
- le passé de soldat : le raconter / le cacher aux gens – des peurs / des problèmes parce qu'on a été soldat ;
- la perception des enfants soldats ou ex-soldats par ceux qui n'ont jamais été membres d'un groupe armé (victimes / coupables) ;
- les programmes d'assistance / centres de réhabilitation, est-ce que les ex-soldats les connaissent, est-ce que cela les intéresse ?
- les programmes d'assistance / centres de réhabilitation, ce qui est bien, ce qui n'est pas bien, ce qui manque ;

Perspectives :

- "continuer comme aujourd'hui" (les activités, avec les personnes qui les aident) ;
- les besoins (assistance matérielle, retrouver la famille) ;
- les projets : retour dans la famille, là où on vivait avant, apprendre un métier (redevenir soldat par exemple).

Les sujets pour les entretiens avec les parents

Avant le recrutement :

- l'enfant, ses activités, ses résultats scolaires, ses "problèmes" ;
- connaissance de la possibilité que l'enfant s'engage dans un groupe armé (intérêt / fréquentations / contacts / projets) ;
- le comportement de l'enfant / l'attitude des parents ;
- conscience du risque de recrutement forcé / mesures pour prévenir ;

Le recrutement :

- récit du recrutement (pourquoi cet enfant / autres enfants ?) ;
- opinion des parents ;
- implication des parents (contacts avec le groupe armé / un intermédiaire) ;
- opposition des parents (appel aux autorités ?) ;

La période d'activité :

- des nouvelles de l'enfant / quelles informations ;

- quelles démarches pour avoir des nouvelles de l'enfant / pour obtenir sa sortie ;

La relâche :

- le rôle des parents (le cas échéant) ; le rôle d'autres acteurs ayant été impliqués dans la relâche ;
- des nouvelles de l'enfant / des démarches pour qu'il revienne vivre avec les parents (si non, pour quelles raisons ?) ;

Le retour :

- récit du retour de l'enfant dans le foyer, dans le village/quartier (difficultés éventuelles) ;
- ce que l'enfant a raconté aux membres de la famille sur son expérience ;
- l'état de santé de l'enfant ;
- les changements dans le comportement de l'enfant à la maison (avec les parents, avec les frères et sœurs) ;
- le comportement des parents ;
- des problèmes pour l'enfant parce qu'il a été soldat (avec les membres de la famille, avec les habitants du village/quartier, avec les autorités) ;

La perception et le comportement vis à vis des enfants soldats :

- la perception : les enfants soldats sont-ils dangereux ?
- le jugement : victimes / coupables ;
- les sentiments : la peur des enfants soldats ;
- le comportement : la présence d'enfants soldats dans le village/quartier, la fréquentation des enfants soldats.

Les sujets pour les entretiens avec les représentants d'un groupe armé

Le recrutement :

- comment le groupe armé s'y est pris pour recruter des enfants (décrire un cas de recrutement) ;
- le recrutement des premiers enfants, les raisons ;
- les critères de sélection des enfants ;
- convaincre des enfants ;

Les qualités des enfants :

- exemples de "qualités" des enfants et "avantages" par rapport aux adultes ;
- exemples de "faiblesses" et "inconvenients" des enfants par rapport aux adultes ;
- est-ce qu'un enfant peut remplacer un adulte, ou plusieurs enfants un adulte ?

- conditions pour faire des enfants des soldats à part entière (“comme des adultes”) ;
- qu’est-ce que la présence d’enfants a changé pour les combats et pour les autres activités du groupe armé ;

Relâche des enfants :

- cas de relâche par le groupe armé, de fuite, d’accord avec la famille ou des organisations ;
- à quelles conditions un groupe armé a-t-il intérêt à se séparer des enfants ?

Les sujets pour les entretiens avec les intermédiaires

Les enfants / les familles :

- type d’enfants qui est recherché par les groupes armés ;
- pourquoi des enfants plutôt que des adultes ;
- cas d’une “demande” par un groupe armé ;

Les démarches / procédures :

- récit d’un cas de recrutement (choix du lieu / du milieu) ;
- démarches auprès des enfants / des parents / des autorités (traditionnelles, religieuses, etc.) ;
- intéresser / convaincre les enfants ; intéresser / convaincre les parents ;
- facile / difficile de recruter ? Les problèmes rencontrés.

Les sujets pour les entretiens avec les personnes ressources

Les sujets proposés pour les précédentes catégories de répondants sont valables pour les entretiens avec les personnes ressources. Cependant, dans la perspective de la mise en place d’actions de prévention et de réinsertion, on s’intéressera plus spécifiquement aux sujets suivants :

Le risque de recrutement :

- les idées et la conscience des enfants sur ce que c’est d’être soldat ;
- la conscience des parents du risque de recrutement des enfants, les mesures prises pour prévenir le recrutement ;
- quels acteurs / quel recours face au recrutement au niveau des communautés (autorités locales, religieuses, enseignants, etc.) ;

Réinsertion / réhabilitation :

- cas de retour dans le foyer / le lieu de résidence d’origine (attitude des enfants, des parents, des habitants, des autorités locales) ;
- les ex-enfants soldats : un danger / en danger ?
- exemples d’actions de réinsertion, difficultés rencontrées ;
- l’attitude des autorités gouvernementales vis à vis des ex-enfants soldats ;

- résultats des programmes et centres de réhabilitation et impact sur les enfants.

Le Manuel de Conduite des Entretiens

Le Manuel de Conduite des Entretiens doit aider les consultants nationaux et les enquêteurs à conduire les entretiens avec les répondants divers. Ce document consiste en trois parties :

- Des instructions générales sur les entretiens, sur la sélection de répondants, la présentation de l'entretien, et sur la restitution de l'information.
- Un jeu de 9 *guides d'entretien*. Comme pour les questionnaires, les sujets pour l'entretien suivent "l'histoire de l'enfant", depuis la période précédant son entrée dans le groupe armé jusqu'au jour de l'entretien. Pour chaque type d'entretien, nous avons listé un certain nombre de sujets qui seront abordés. Pour chacun de ces sujets, plusieurs points sont mentionnés ; ces points ne constituent pas une liste de questions à poser mais peuvent aider l'enquêteur à couvrir le sujet.
- 4 formulaires d'identification d'entretiens, un pour chaque pays. Ces formulaires sont à remplir avant l'entretien, afin de pouvoir les identifier lors du traitement de l'information ; ils seront attachés aux notes d'entretien.

L'enregistrement et la restitution de l'information

L'enregistrement de l'information provenant des entretiens, des discussions de groupe et des études de cas se fait par la prise de note. Il peut arriver que la prise de note gêne les personnes interviewées (qui peuvent avoir peur que ces notes soient lues par exemple). L'enquêteur doit donc apprécier si la prise de note risque de fausser l'entretien. En effet, la personne interviewée risque de donner des réponses toutes faites ou inexactes ou de ne pas raconter ce qui est probablement le plus intéressant. Si c'est le cas, l'enquêteur mènera l'entretien sans prendre de notes. L'exercice est plus difficile puisqu'il faut alors qu'il soit capable de se rappeler des informations recueillies.

Pour que les notes prises soient exploitables, il faut ensuite les "mettre au propre", sous forme de résumé. Un résumé doit être rédigé pour chaque entretien, discussion de groupe et étude de cas. Les résumés devront être rédigés en français ; les termes ou expressions importants (qui décrivent un fait, un processus, un acteur, une situation spécifique) devront être mentionnés en langue nationale ou locale entre guillemets après la traduction française.

La rédaction de ces résumés fait partie intégrante du travail d'entretien. A chaque résumé sera attaché un formulaire Identification Entretien qui se trouve en annexe 2 du Manuel de Conduite des Entretiens.

7. La sélection des répondants

Ce chapitre présente les stratégies et critères de sélection des répondants pour les questionnaires et les entretiens semi-structurés.

A la différence d'une étude quantitative classique, l'échantillon des répondants qui sera retenu ici ne peut prétendre être représentatif des populations concernées (les enfants utilisés dans les conflits armés, les enfants en général, les parents d'enfants utilisés dans les conflits armés, etc.). Cependant, cette échantillon doit autant que possible tenir compte de la diversité des situations individuelles, familiales et sociales au sein d'une même population.

Les stratégies de sélection des répondants

Il existe plusieurs stratégies de sélection des répondants pour une étude du type de celle que nous menons ici, à savoir une étude essentiellement qualitative :

- la maximisation de l'information : on sélectionne les personnes qui ont le plus à raconter ;
- la maximisation de la diversité : on cherche des cas différents ;
- le contre-exemple : on cherche des cas contraires à une hypothèse, afin d'invalider cette hypothèse ;
- la sélection de cas provenant du précédent (le répondant vous envoie au prochain) ;
- le cas typique ;
- la sélection de circonstance : sélection de la première personne disponible recommandée dès l'arrivée sur le terrain.

On adoptera pour cette étude la maximisation de la diversité et le contre-exemple (qui est une forme de maximisation de la diversité). On évitera tout particulièrement la recherche du cas typique ; la sélection de tels répondants, prétendus a priori typiques, conduit le plus souvent à des explications simplistes et donc en partie fausses. Il est à cet égard plus intéressant d'en chercher le contre-exemple.

Exemples de critères de sélection

Les critères de sélection pour chaque catégorie de répondants sont indiqués dans le Manuel pour la Conduite des Entretiens (sections 1 à 9). Nous donnons ici à titre d'exemple les critères retenus pour la sélection des enfants relâchés et pour les parents ayant un enfant membre d'un groupe armé.

Pour les enfants ayant appartenu à un groupe armé et aujourd'hui relâchés, les deux critères "premiers" sont le sexe et l'âge, ce qui nous donne les 8 catégories suivantes :

	Garçon	Fille
moins de 12 ans		
12 / 15 ans		
15 / 18 ans		
plus de 18 ans		

Les autres critères de sélection retenus pour les questionnaires et les entretiens avec les enfants sont :

- la durée d'engagement (courte/longue) dans le groupe armé ;
- le type de groupe armé concerné (armée régulière, milice, etc.) ;
- la condition sociale de la famille (plutôt favorisée / plutôt défavorisée) ;
- la situation familiale de l'enfant (avec parents / orphelin) ;
- bénéficiaire / non-bénéficiaire d'une assistance (ONG, agences internationales, etc.) ;
- l'état de santé de l'enfant .

Il est probable que la sélection des enfants pour les enquêtes se fasse à l'initiative des représentants de la communauté (un représentant des autorités locales qui aura introduit l'enquêteur dans la communauté, un responsable d'un centre de réhabilitation, des commandants militaires, etc.) et non de l'enquêteur lui-même. L'enquêteur doit toutefois essayer de ne pas se voir imposer les répondants. Si cela est possible, il est utile d'abord réunir les enfants (dans une classe d'école par exemple) avant de choisir lesquels pourraient être retenus pour les entretiens individuels. On ne retiendra pas les enfants qui ne semblent pas à l'aise. Cette réunion est l'occasion pour l'enquêteur de se présenter et d'expliquer en quoi consiste son travail. Il devra le faire avant de commencer chaque entretien individuel pour que l'enfant comprenne bien quel est le sens de l'enquête. L'enquêteur notera toute information utile qui pourrait être donnée par les enfants lors de la présentation.

Pour la sélection des parents ayant un enfant membre d'un groupe armé, les critères sont :

- le sexe (du parent) ;
- la condition socio-économique de la famille (plutôt favorisée / plutôt défavorisée) ;
- la cohabitation ou non parent-enfant avant le recrutement de l'enfant ;
- le lieu de résidence des parents / leur lieu d'origine (cas de déplacés, de réfugiés) ;
- le sexe de l'enfant ;
- si le parent a été lui-même soldat ou non ;
- l'appartenance à une organisation politique ou non.

Il est évident que l'échantillon sélectionné pour chaque catégorie de répondant ne pourra pas réunir ni croiser tous ces critères. La taille d'un tel échantillon dépasserait alors la taille qui a été fixée pour le travail d'enquête. En outre, il se peut que dans les sites où sera effectué le travail de terrain il n'existe pas de répondant correspondant à tel ou tel critère. Toutefois, la maximisation de la diversité est toujours possible. Par exemple, si l'on choisit un répondant fille qui a une famille et un répondant garçon orphelin, on respecte la diversité.

Les critères retenus pour la sélection des répondants ne sont pas définitifs : ils peuvent évoluer au fur et à mesure que le chercheur capitalise l'information tirée des enquêtes réalisées. D'autres critères de sélection, qui n'ont pas été retenus au départ, pourront donc s'avérer pertinents.

Soulignons enfin que la sélection des répondants comporte forcément une part d'intuition de l'enquêteur / chercheur, intuition que tel répondant procurera une information intéressante (parce que significative, singulière, nouvelle, etc.).

8. Les rapports

Il est essentiel de rappeler dans les différents rapports que les résultats de cette étude se veulent significatifs des mécanismes de l'utilisation des enfants dans les conflits armés et non pas tant représentatifs à l'échelle des pays ou de la sous-région. L'information, et notamment l'information chiffrée, ne peut en effet prétendre être représentative puisqu'il n'y a pas échantillonnage, mais sélection de sites d'études. Les questionnaires se prêtent à une analyse statistique qualitative, mais on évitera toute mention de moyennes ou pourcentages en termes généraux tels que *l'âge moyen des enfants soldats est de x ans* ou *x % des soldats sont des enfants*, ou encore *on trouve x % de filles parmi les enfants*. De manière générale, on se référera toujours aux sites étudiés et non pas au pays.

La problématique des enfants soldats présente certainement des spécificités selon les pays et selon les différents sites dans un même pays. Ces spécificités auront en outre un effet sur le travail de terrain qui pourra être effectué quant à l'accès aux zones souhaitées, si les entretiens individuels ont pu être effectués avec seulement la personne interviewée ou au contraire si d'autres personnes étaient présentes, etc. L'information produite peut par conséquent être inégale. L'identification d'une stratégie d'action requiert cependant d'avoir réuni un minimum d'informations précises, qui doivent figurer dans les rapports, et que nous avons listées ci-dessous.

Le contenu des rapports pays

Des rapports structurés de façon identique faciliteront les comparaisons entre pays et la rédaction de la synthèse sous-régionale. Les rapports pays devront comprendre :

1. un résumé synthétique du rapport ;

2. une présentation de la situation et de l'étude :

- les conflits armés récents que le pays a connu ou dans lesquels il a été impliqué ;
- la législation nationale sur les forces armées et le recrutement des enfants de moins de 18 ans, la situation du pays à l'égard des normes internationales relatives à l'utilisation des enfants dans les conflits armés (signature, ratification), les structures gouvernementales en charge des enfants ;
- présentation des enquêtes d'évaluation rapide (les sites retenus, les outils utilisés) et des difficultés rencontrées (sur le terrain notamment) ;

3. une analyse du phénomène de l'utilisation des enfants soldats :

- description du phénomène dans les différents sites étudiés : les différentes catégories d'enfants utilisés, les lieux/foyers de recrutement, les types de groupes armés utilisant des enfants (effectifs, composition selon le sexe et l'âge), les mécanismes de recrutement, la durée, les tâches des enfants ;

- analyse du rôle des différentes catégories d'enfants (garçon / fille, 15-18 ans, 12-15 ans, moins de 12 ans) au sein des groupes armés (utilisation pour les combats, autres tâches) ;
- représentation des enfants soldats par les communautés locales;
- analyse des facteurs et circonstances du recrutement: profil socio-économique des enfants recrutés et de leur famille / enfants non-recrutés et leur famille ; antécédents (exposition aux conflits, victime des conflits, participation aux conflits) ; “qualités” des enfants pour les groupes armés. Il s'agit ici d'identifier les mécanismes du recrutement des enfants et de déterminer leur vulnérabilité face au recrutement forcé ou obligatoire;
- analyse du rôle des enfants (selon le sexe, l'âge) au sein des groupes armés (utilisation pour les combats, autres tâches) ;
- description de la vie des enfants au sein des groupes armés (le “quotidien”), les différences par rapport aux adultes, les différences entre garçons et filles ;

4. une analyse des conditions du retour à la vie civile des enfants :

- typologie des parcours des enfants relâchés (retour dans le foyer d'origine / dans un autre foyer, prise en charge / assistance, ressources, activités) ;
- analyse des facteurs, des circonstances et des personnes favorisant la sortie / relâche des enfants ;
- les difficultés et dangers liés à leur statut d'ex-enfants soldats ;
- la perception et l'acceptation des enfants utilisés dans les conflits armés ;
- les risques de recrutement (et de re-recrutement pour les ex-soldats) ;
- une présentation des programmes de prévention, démobilisation et réinsertion des enfants soldats dans le pays (gouvernement, ONG locales et internationales, organisations internationales) ; les résultats / difficultés enregistrées ;

5. des recommandations pour la prévention, la démobilisation et la réinsertion des enfants soldats :

- liste des propositions pour l'action par ordre de priorité, en distinguant les stratégies de prévention et de réinsertion et en précisant le rôle des acteurs institutionnels.

Des études de cas d'une page maximum apparaissant dans des encadrés devront être intégrées tout au long du rapport pour éclairer ou illustrer l'analyse.

Le contenu du rapport de synthèse sous-régionale

Hormis la synthèse des résultats des études nationales - les similitudes, les différences et les singularités - le rapport vise à mettre en lumière les

caractéristiques de l'utilisation des enfants propres à la sous-région et aux conflits armés récents.

Le rapport sous-régional est également le document qui servira de base à l'élaboration d'une stratégie d'action ; il contiendra par conséquent un certain nombre de recommandations en matière de prévention, de démobilisation et de réinsertion des enfants qui ont été utilisés dans les conflits armés de la sous-région.

Le rapport comprendra :

1. un résumé synthétique du rapport ;

2. une présentation de la situation et de l'étude:

- les conflits armés récents que les pays de la région ont connu ou dans lesquels ils ont été impliqués ;
- les législations nationales sur les forces armées et le recrutement des enfants de moins de 18 ans, la situation des pays à l'égard des normes internationales relatives à l'utilisation des enfants dans les conflits armés (signature, ratification), les structures gouvernementales en charge des enfants ;
- présentation des enquêtes d'évaluation rapide (les objectifs, les répondants, les outils utilisés, le nombre de questionnaires et d'entretiens effectués, les difficultés rencontrées) ;

3. une analyse du phénomène de l'utilisation des enfants soldats :

- description générale de la situation des enfants avant leur recrutement (scolarité, niveau socio-économique des parents, relation avec les proches, activités quotidiennes, fréquentations, etc.) ;
- description générale de la situation des enfants qui n'ont pas été recrutés ;
- analyse des facteurs et circonstances du recrutement: identification des facteurs de vulnérabilité ; antécédents (exposition aux conflits, victime des conflits, participation aux conflits) ; qualités des enfants pour les groupes armés ; analyse du rôle des enfants (selon le sexe, l'âge) au sein des groupes armés (utilisation pour les combats, autres tâches) ;
- description de la vie des enfants au sein des groupes armés (le "quotidien"), les différences par rapport aux adultes, les différences entre garçons et filles ;

4. une analyse des conditions du retour à la vie civile des enfants :

- typologie des parcours des enfants relâchés (retour dans le foyer d'origine / dans un autre foyer, prise en charge / assistance, ressources, activités) ;
- analyse des facteurs, des circonstances et des personnes favorisant la sortie / relâche des enfants ;
- les difficultés et dangers liés à leur passé encourus par les ex-enfants soldats ;
- la perception et l'acceptation des enfants utilisés dans les conflits armés ;

- les risques de recrutement (et de re-recrutement pour les ex-soldats) ;

5. une présentation des programmes de prévention, démobilisation et réinsertion des enfants soldats :

- recensement des organismes gouvernementaux, des ONG locales et internationales, des organisations internationales, et de leurs programmes d'activité ;
- présentation des résultats / difficultés enregistrées ;

6. des recommandations pour la prévention, la démobilisation et la réinsertion des enfants soldats.

9. Bibliographie

Brett R. and McCallin M., 1998, *Children: the Invisible Soldiers*, Rädna Barnen (Save the Children Sweden);

De Boeck F. et Honwana A., 2000, "Faire et défaire la société: enfants, jeunes et politique en Afrique", *Politique Africaine*, n.80, décembre, pp. 5-11;

ILO, 1999, *Worst Forms of Child Labour Convention*, (No. 182), Geneva: ILO;

ILO, 1999, *Worst Forms of Child Labour Recommendation* (No.190), Geneva: ILO;

ILO, 2001, *Prevention and reintegration of children involved in armed conflict in Central Africa*. Background paper for: Regional Programme on the Prevention and Reintegration of Children Involved in Armed Conflicts in Central Africa (Phase I: Identification of a Strategy for Concerted Action), Geneva: ILO-IPEC, in collaboration with ILO/IFP-Crisis;

Machel, Graça 2000, *The Machel Review 1996-2000*, Norway: UNIFEM, Canada: UNICEF;

Ossebi H., 1998, "De la galère à la colère: jeunes et Cobras dans les quartiers nord de Brazzaville", *Politique Africaine*, n.72, Décembre, pp. 17-33;

Pedersen, Jon et al., 2001: "What should we know about children in armed conflict, and how should we go about knowing it?". In *Filling the Knowledge Gaps: A Research Agenda on the Impact of Armed Conflict on Children. Background Papers*, pp. 31-55. Florence: Instituto degli Innocenti & UN;

Toweh, K.D., 1998, *The Disarmement, Demobilization & Reintegration of Child Soldiers in Liberia 1994-1997*, UNICEF-Liberia & U.S. National Committee for UNICEF;

United Nations, 1977, *Protocol II. Additional to the Geneva Conventions of 12 August 1949, and Relating to the Protection of Victims of International Armed Conflicts*, UN;

United Nations, 1989, *Convention on the Rights of the Child*, UN.

10. Annexes

Annexe 1 : Liste des Acronymes

Les acronymes seront utilisés pour l'identification des questionnaires, entretiens individuels, discussions de groupe et études de cas (code questionnaire, code information correspondante, code entretien).

Q/EMGA	Questionnaire Enfant Membre d'un Groupe Armé
Q/ER	Questionnaire Enfant Relâché
Q/EJE	Questionnaire Enfant Jamais Engagé
Q/PEMGA	Questionnaire Parent d'Enfant Membre d'un Groupe Armé
Q/PER	Questionnaire Parent d'Enfant Relâché
Q/PEJE	Questionnaire Parent d'Enfant Jamais Engagé
E/EMGA	Entretien Enfant Membre d'un Groupe Armé
E/ER	Entretien Enfant Relâché
E/EJE	Entretien Enfant Jamais Engagé
E/PEMGA	Entretien Parent d'Enfant Membre d'un Groupe Armé
E/PER	Entretien Parent d'Enfant Relâché
E/PEJE	Entretien Parent d'Enfant Jamais Engagé
E/RGA	Entretien Représentant de Groupe Armé
E/I	Entretien Intermédiaire
E/PR	Entretien Personne Ressource
DG/EMGA	Discussion de Groupe Enfants Membres d'un Groupe Armé
DG/ER	Discussion de Groupe Enfants Relâchés
DG/EJE	Discussion de Groupe Enfant Jamais Engagé
DG/PEMGA	Discussion de Groupe Parent d'Enfant Membre d'un Groupe Armé
DGPER	Discussion de Groupe Parent d'Enfant Relâché
DG/PEJE	Discussion de Groupe Parent d'Enfant Jamais Engagé
DGPR	Discussion de Groupe Personne Ressource

Annexe 2 : Liste des acteurs institutionnels

Sont listés ci-dessous quelques-uns des acteurs institutionnels qui devraient être consultés, pour s’informer des conditions de sécurité, de travail et d’accès au terrain, et pour le recensement des programmes d’activité en matière de prévention et de réinsertion.

En République Démocratique du Congo

BUNADER (Bureau National de Démobilisation et de Réinsertion) - Mme Claudine Malela, (coordonnateur)

APRODEN (Action pour la Protection des Droits à l’Enfance) - Kinshasa

ORPER (Oeuvre de Reclassement et de Protection pour les Enfants de la Rue) - Kinshasa

AEJT (Association des Enfants et Jeunes Travailleurs) – Kinshasa

Save the Children UK – Goma/Bukavu

BICE (Bureau International Catholique de l’Enfance) – Mr. Omalete (coordonnateur)

Projet BIT/Banque Mondiale “Démobilisation et Réinsertion des Ex-Combattants en RDC” - Mr. Sylvain Ilunga (coordonnateur)

GADERES (Groupe d’Action pour la Démobilisation et la Réinsertion des Enfants Soldats) – Kinshasa ; antenne à Bukavu Mr Jolly Biaya Tshisaza (Coordinateur de l’antenne)

UNICEF - Mme C. Baudoin (administrateur du projet Protection Enfant)

En République du Congo

HCR (Haut-Commissariat à la Réinsertion)

Direction Générale de l’Emploi et des Ressources humaines du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

UNICEF - Mme Thérèse Engambé (administrateur du Projet Protection Enfants & Femmes)

OIM (Organisation Internationale des Migrations)

Association des jeunes de Poto-Poto - Brazzaville

Annexe 3 : Liste des documents fournis aux consultants nationaux

De Boeck, F. et Honwana, A., 2000, Le Dossier - Enfants, jeunes et politique, *Politique Africaine*, n.80, décembre; voir notamment : Honwana, A., 2000, "Innocents et coupables – Les enfants soldats comme acteurs tactiques", *Enfants, jeunes et politique*, *Politique Africaine*, n.80, décembre, p. 58-78;

Cohn, I. Et Goodwin-Gill, G., 1995, *Enfants soldats – Le rôle des enfants soldats dans les conflits armés*, Québec : Méridien Droits et Libertés;

Erny, P., 1990, *L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire*, Paris : Editions L'Harmattan;

IFP/Crisis, *Voices of Young Soldiers*, Draft 15.11.2000, Research Guide for Project Research Assistants;

International Labour Office, 1999, *Convention sur les pires formes de travail des enfants (N.182)*, Geneva : ILO;

IPEC/ILO, 2001, Document du projet *Prévention et réintégration des enfants engagés dans les conflits armés en Afrique centrale*, Genève : IPEC/ILO;

IPEC/ILO, 2002, *Prévention et réintégration des enfants engagés dans les conflits armés en Afrique Centrale*, Fact sheet, Child soldiers Series n.1, Genève : IPEC/ILO, février;

IPEC/ILO, *Convention du BIT n.182*, Fact sheet, Geneva: IPEC/ILO;

Machel, G., 1996, *The impact of armed conflict on children*, Report of the Expert of the UN Secretary General Ms Graça Machel, Novembre;

Malsen, S., 1997, *The reintegration of war-affected youth: the experience in Mozambique*, Geneva: ILO Action Programme on Skills and Entrepreneurship Training for Countries Emerging from Armed Conflicts, August;

Pilati, K., 2001, *Les « enfants soldats » objets de discours et sujets oubliés*, Etudes Courtes n.4, Genève : Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED), décembre;

Schmitz, M. (coordination), 2001, *La guerre enfants admis*, Bruxelles : Coéditions GRIP- Editions Complexe;

Rufa, C. Guiam, Draft January 2002, *The Philippines Child Soldiers in Central and Western Mindanao – A Rapid Assessment*, Geneva: ILO/IPEC;

Specht, I., *Jobs for demobilised- Rebels and soldiers – Early preparedness and sustaining Capacities*, Geneva: ILO, InFocus Programme on crisis Response and Reconstruction.

DOCUMENTS SPECIFIQUES À CHAQUE PAYS:

Bazenguizza-Ganga, R., 1996, *Milices politiques et bandes armées à Brazzaville – Enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés*, Les Etudes du CERI (Centre d'Etudes et de recherches internationales), n.13, avril;

Bazenguissa-Ganga, R., 2001, *Rester jeune au Congo-Brazzaville : violence politique et processus de transition démocratique*, AUTREPART, n.18, p.119-134;

Ossebi, H., 1998, “*De la galère à la guerre : jeunes et “Cobras” dans les quartiers Nord de Brazzaville*”, Politique Africaine, n.72, décembre, p. 17-33;

Biaya Tshikala K., 2000, « Jeunes et culture de la rue en Afrique Urbaine (Addis Abeba, Dakar, Kinshasa) », *Enfants, jeunes et politique*, Politique Africaine, n.80, décembre, p.12-31;

République Démocratique du Congo, Ministère de la Défense, Ministère des Droits Humains, 2001: *Projet – Enquête sur le profil psycho-sociologique de l'enfant soldat ;Rapport de la pré-enquête*, UNICEF/BICE;

République Démocratique du Congo - Projet Banque Mondiale / BIT, 2001, Démobilisation et réinsertion sociale et économique des ex-combattants vulnérables, *Etude sur la démobilisation des combattants vulnérables et la réinsertion des enfants soldats*, mai;

Ndarishikanye, B., 1998, La conscience historique des jeunes burundais, *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, n.149, p. 135-171;

Bouissière, A., 1996, *La réintégration des enfants non accompagnés dans la société rwandaise : familles d'accueil et d'adoption, une solution ?*, Mémoire de certificat, Genève: Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED).



IPEC: Programme international pour l'abolition du
travail des enfants



Bureau international du Travail (BIT)
Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
4, route des Morillons
CH – 1211 Genève 22
Suisse

Tél. : +41-22-7998181
Fax : +41-22-7998771

e-mail : ipec@ilo.org

Site internet : <http://www.ilo.org/public/english/standards/ipec/index.htm>